



GRANDES *Cultures*

Supplément de la Terre de chez-nous • Volume 11 No 1 Janvier 2001
Internet: <http://www.fpccq.qc.ca>

SPÉCIAL SEMENCES

CRAAQ
*Résultats des essais
de maïs-grain 2000*
*Recommandations
oléoprotéagineuses
et céréales 2001*

Reportage

**Chez Jean-Denis Aumont
de Saint-Alexis-de-Montcalm**



CAPACITÉ DE PROFITS



PUISSANTE PERFORMANCE

Près de 15 000 comparaisons côte à côte documentées au Canada, plus que toute autre marque, confirment ce que savent déjà les producteurs : Les hybrides génétiquement uniques de marque Pioneer[®] aident à livrer plus de rendement et de valeur, pour plus de capacité de profits. Cette performance est offerte dans une grande gamme de choix d'hybrides et de technologies, soutenus par des renseignements et des services agronomiques de votre professionnel des ventes de Pioneer, pour plus de potentiel de profits de chacun de vos hectares.



LA TECHNOLOGIE QUI PRODUIT *du succès*



Choix
2001

Choisissez à partir du plus grand nombre de choix.

Nouveaux programmes de crédit et autres options, y compris

VraiChoix.

Allez voir « Services » à www.pioneer.com/canada ou voyez votre professionnel des ventes Pioneer au sujet des détails.



[é d i t o r i a l]

Les pièces du casse-tête tombent en place

*Il en est passé de l'eau
sous les ponts des OGM.
Il y en a eu des débats
animés où les
producteurs mesurèrent
les pour et les contre,
dans certains cas on se
serait cru à un débat
télévisé. Les producteurs
se sont posé et reposé les
mêmes questions :
va-t-on vouloir acheter
nos produits? ces
produits sont-ils
dangereux? etc.*

Par ailleurs, les différentes organisations de producteurs se demandaient si elles devaient prendre position vis-à-vis les OGM! On ne voulait pas rejeter du revers de la main ce bel outil qu'est la biotechnologie mais on ne voulait pas foncer tête baissée dans l'inconnu.

Maintenant, après de longs questionnements, les pièces de ce casse-tête commencent lentement à se placer. Les producteurs ont apprivoisé ces cultures, le commerce a bien accepté le produit et s'est adapté aux nouveaux défis de la commercialisation de produits différenciés. Il reste maintenant à rassurer le consommateur qui ne trouve peut-être pas encore son compte dans cette biotechnologie. Même si peu de nouveaux éléments négatifs se sont ajoutés, on peut encore sentir la préoccupation des gens vis-à-vis des organismes génétiquement modifiés. Ils ont soif de réponses et d'informations justes. Je crois que nous avons un rôle important à jouer à ce niveau. L'élément le plus positif de la biotechnologie, telle qu'elle nous est présentée aujourd'hui est sûrement la diminution de l'usage des pesticides dans nos cultures. Ces milliers de kilogrammes de produits phytosanitaires, on ne les retrouve plus dans l'environnement sans pour autant sacrifier la qualité des récoltes.

Un autre dossier qui me tient à cœur, et qui nous occupera tout l'hiver, est celui des contrats de production de semences. En fait, une résolution de l'assemblée annuelle du syndicat demande à ce que nous révisions certaines conditions de production des grains de semences. Les producteurs veulent maintenant se garantir une certaine part de la valeur ajoutée dans la production de semences afin de mieux récompenser les efforts qu'ils déploient pour faire une semence de qualité. Dans un premier temps, ces conditions s'appliqueraient exclusivement à la production des céréales de semence (blé, orge, avoine) pour les variétés privées. Il est légitime que l'on puisse établir d'avance des primes minimales pour les différents produits comme il se fait pour les grains à identité préservée (IP). Ces primes devront s'appuyer sur une base de prix qui corresponde à la vraie valeur du marché pour un produit de qualité. Il est clair que ces nouvelles dispositions convenues entre producteurs et marchands ne pourront que contribuer au dynamisme de notre secteur.

Daniel Lanoie

Président du syndicat
des producteurs de
semence pedigree

GRANDES Cultures

s o m m a i r e

Portrait	5
Le secteur québécois des semences	
Actualité	8
ASRA, prévisions de paiement et de compensation	
ACPS	10
Son rôle au Québec	
Exportation	14
L'identité préservée est-elle la voie de l'avenir?	
Culture à développer	16
L'avoine nue	
Une céréale énergétique pleine de potentiel	
Régie des cultures	18
La fusariose de l'épi	
Où en sommes-nous dans la lutte contre cette maladie?	
Critères d'achat pour la semence	22
Les facteurs déterminants	
Recherche	26
Pourriture blanche et haricot sec	
Les traitements appropriés	
Réglementation	30
Enregistrement des variétés sans évaluation du mérite	
OGM	34
Les organismes génétiquement modifiés sont-ils un bienfait pour le tiers-monde?	
Marché international	38
Les céréales à travers le monde en 1999-2000	
Reportage	44
Les vertes espérances	
Chez Jean-Denis Aumont de Saint-Alexis-de-Montcalm	

JANVIER 2001
Supplément de La Terre de chez nous (TCN)

ÉDITEUR

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-8483
Courriel: tcn@tcn.upa.qc.ca
Site web: www.tcn.upa.qc.ca

DIRECTEUR

Hugues Belzile

RÉDACTRICE EN CHEF

France Groulx

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT,
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION
Victor Larivière

SECRÉTAIRE DE PRODUCTION

Lorraine Trottier

COLLABORATEURS

Robynne Anderson, Michel Beaunoyer,
François Charbonneau, Mélanie Côté, Yves Dion,
Stéphane Gagné, Nathalie Lanoie, Martin Lauzon,
Benoît Legault, Patricia Mendes del Villar,
Michel Prévaille, Sylvie Rioux, Grant L. Watson

CONCEPTION GRAPHIQUE

Groupe Charest

RESPONSABLE DE LA PRODUCTION

Carole Lalancette

INFOGRAPHISTES

Karyne Bradley, Chantal Chabot

SÉPARATIONS DE COULEURS

Préimpression Ad Hoc Le Groupe

IMPRESSION

Imprimeries Transcontinental inc.

DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ

Réal Loiseau

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES

Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Robert Bissonnette, Sylvain Lalonde

REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC

Jacques Long
Tél.: (905) 335-5700
Fax: (905) 335-5001

ADMINISTRATION

Jocelyne Gareau

TIRAGE ET ABONNEMENTS

Micheline Courchesne

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Prochaine parution: 1er mars 2001

Date de tombée publicitaire: 1er février 2001

Le magazine « Grandes Cultures » paraît cinq fois par année.

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

PHOTO COUVERTURE: DOMINIC GAUTHIER/TCN

POUR NOUS REJOINDRE...

Fédération des producteurs de
cultures commerciales du Québec
555, boul. Roland-Therrien,
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Téléphone: (450) 679-0530
Télécopie: (450) 679-6372
Courriel: fpccq@fpccq.qc.ca,
Internet: http://www.fpccq.qc.ca
Pour obtenir l'information... et les
commentaires sur le marché des grains

Service de messagerie

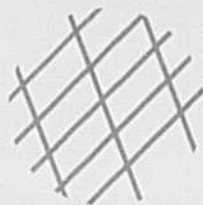
vocale (gratuit)
1-800-361-1345
1-800-361-9736
1-800-361-2095
(514) 521-1717 - Ligne de Montréal



Page 14



Page 44



[portrait]

Production et tendances dans le secteur des semences au Québec

Benoît Legault

La production québécoise de semences profite depuis plusieurs années de la croissance du secteur des grains. Elle connaît une croissance moyenne soutenue d'environ 3 % par an depuis 1993. Cependant, de par la nature même de cette production, la croissance annuelle est très variable. En 1999-2000, la quantité de semence commercialisée a subi une chute de 8 % pour atteindre le volume de 42 160 tonnes métriques. Elle avait atteint un sommet de 45 810 tonnes métriques en 1998-1999. Ce volume de grain, équivalant à environ 2 % de tout le grain local commercialisé, représente des revenus approximatifs de l'ordre de 10 millions de dollars pour 445 producteurs de semences certifiées. À cela doivent s'ajouter les revenus générés par la production de semences dans les catégories de multiplication suivantes soit Select, Fondation et Enregistrée.

Il se pourrait qu'en 2000-2001 le volume de semences commercialisé soit légèrement à la baisse si l'on considère la superficie qui a été enssemencée en semences certifiées au printemps 2000. Cette superficie, qui était à la hausse depuis 1996, a fléchi de 1 100 hectares en 2000 pour se situer à 23 897 hectares. Néanmoins, le Québec demeure un fort utilisateur de semences certifiées. Le taux d'utilisation de semences certifiées par les producteurs de grains commerciaux se situe entre 80 % et 90 % et fait du Québec un leader au niveau canadien.

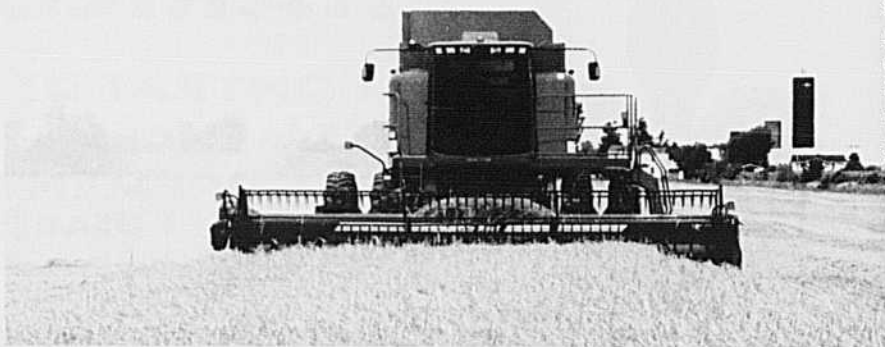
Les tendances régionales

Cette croissance observée révèle aussi des changements profonds au sein des différentes régions du Québec. De la première moitié des années 1990 à la deuxième moitié, la plupart

En 1999-2000, la quantité de semence commercialisée a subi une chute de 8 % pour atteindre le volume de 42 160 tonnes métriques

d'entre elles ont connu une croissance variant entre 25 % et 50 %. Les seules exceptions sont les régions de Saint-Jean-Valleyfield et de la Côte-Sud, qui dans le premier cas, subissaient une baisse (-4 %) alors que la seconde région connaissait une faible hausse (+4 %). De plus, depuis 1997, la région de Saint-Hyacinthe a ravi le titre de principale région productrice de semences à celle de Saint-Jean-Valleyfield. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue connaissent pour leur part les hausses les plus impressionnantes, soit des bonds respectifs équivalant à 1,5 fois et 12 fois leur production de la période 1991-1994.

Plus spécifiquement par espèce, la production d'orge de semence, qui connaît une légère baisse (-2 %) entre ces deux périodes, semble se déplacer de la plaine de Montréal (-20 %) vers la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+234 %), de l'est (+18 %) et du centre du Québec (+12 %). Pour l'avoine de semence, la région de Saint-Jean-Valleyfield voit fondre sa production (-54 %) au profit des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+99 %), de l'est du Québec (+45 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (+384 %), de la région de Québec (+42 %), de la rive nord de Montréal (+28 %) et de la Côte-Sud (+30 %). Un phénomène similaire se produit pour la culture de la semence de blé où la plupart des régions périphériques récupèrent la baisse de 8 % observée dans les régions de Saint-Hyacinthe et Saint-Jean-Valleyfield. Finalement, du côté du soya, bien que tout le monde ait profité de la croissance, certaines régions ont su tirer profit du momentum pour accroître leur part de ce marché. C'est le cas des régions de la Mauricie, du Centre-du-Québec et du nord de Montréal dont la part du marché est passée de



Le secteur des grains de semence au Québec connaît une croissance moyenne d'environ 3 % par année depuis 1993.

Photo : Dominic Gauthier / TCN

7 % à 24 %, alors que pour les mêmes périodes celle de Saint-Jean-Valleyfield chutait de 51 % à 37 %.

Comme on peut le remarquer, la croissance du secteur des semences n'a pas eu la même saveur d'une région à l'autre. Le développement de la production du soya et la réduction de la production de céréales à paille ont certainement contribué à ces particularités régionales. De plus, il ne faudrait pas sous-estimer le rôle de facteurs comme le niveau de profitabilité de la culture des semences, la maximisa-

TABLEAU 1. VOLUME DE SEMENCES LOCALES COMMERCIALISÉ

	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	1999-00
t.m.	37 877	32 681	39 473	37 289	41 967	45 810	42 160

TABLEAU 2. SUPERFICIE (HA) ENSEMENCÉE EN 2000 POUR LA PRODUCTION DE SEMENCES CERTIFIÉES

	Orge	Avoine	Blé	Soya	Autres	Total
Québec	6 976	5 068	2 111	9 337	405	23 897
Canada	94 380	14 622	150 064	56 702	206 267	522 054



À votre Santé!

La nature les produit
Nous les transformons à votre santé!

Aliments Carrière Inc.
www.carrierefoods.com / www.arcticgardens.ca

tion et l'uniformisation de la qualité ainsi que la diversification des sources d'approvisionnement. Finalement, le déplacement géographique de la production n'est qu'une facette des changements vécus, il serait intéressant dans un prochain article d'analyser des tendances comme la spécialisation des producteurs, la multiplication et la rotation plus rapide des variétés. ●



Photo: Dominic Gauthier/TCN



HARICOTS SECS

- CONTRAT DE PRODUCTION
- SEMENCES
- ÉQUIPEMENTS DE RÉCOLTE (NEUFS ET USAGÉS)
- PIÈCES

TÉL.: (450) 788-2196 FAX : (450) 788-2709

Photo: France Groulx

Huile végétale et énergie

Une entreprise britannique a récemment développé un procédé qui permet de recycler l'huile végétale usée en carburant appelé « e-diesel ». C'est un deuxième souffle donné à l'huile végétale qui est non seulement très environnemental, selon le concepteur, mais qui permet également de réduire le bruit tout en améliorant l'efficacité des moteurs, comparativement au diesel traditionnel.

Source : Bio Clips, 27 octobre 2000

Forte progression des produits bio

Avec les récentes crises alimentaires, le consommateur cherche avant tout à être rassuré sans pour autant boudier son plaisir. C'est du moins ce qui semble ressortir des innovations alimentaires présentées au Sial 2000, qui a lieu du 22 au 26 octobre 2000 à Paris. Plus que jamais, les innovations s'appuient sur les tendances profondes de consommation qui sont basées sur quatre principes : santé, sécurité, pratique et plaisir.

Ainsi, sur les 600 produits innovants retenus par le comité de sélection du Sial, environ 10 % sont des produits biologiques dont la progression est estimée à plus de 30 % annuellement. C'est donc dans cette mouvance que les produits santé et sécuritaires continuent leur percée.

Source : Bio Clips, 3 novembre 2000



Votre sol mérite les meilleurs traitements Vous méritez les meilleurs rendements



TIGER-MATE II

- La forme spécifique de ses dents fait tourbillonner la terre mieux que n'importe quelles autres dents, obtenant ainsi un mélange uniforme de résidus, terre et produits chimiques.
- Le châssis, de par sa structure modulaire offre une rigidité sans pareille.
- La disposition spéciale des dents assure un meilleur écoulement de la terre, des résidus et minimise l'usure des dents arrières.
- Notre préparation de sol favorise l'émergence uniforme et plus rapide des plantes augmentant les rendements de 8 à 15 %*.

*Source : Université du Minnesota.

UNE MACHINE AUSSI BONNE QUE LE RÉSEAU QUI LE SOUTIENT

Les 12
concessionnaires
du réseau
Case IH et DMI

**PLUS PRÈS
PLUS FORMÉS
PLUS DE PIÈCES*
PLUS DE POUVOIR
D'ACHAT**

BERTHIERVILLE
BENOÎT BELLEROSSE INC.

GRANBY
LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN
PHANEUF INC.

HUNTINGDON
LES ÉQUIPEMENTS LAZURE
ET RIEUNDEAU INC.

NICOLET
CENTRE AGRICOLE
NICOLET/YAMASKA

ST-CLET
LES ÉQUIPEMENTS LAZURE
ET RIEUNDEAU INC.

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
CLAUDE JOYAL INC.

ST-ESPRIT, C.TE MONTCALM
LES ÉQUIPEMENTS
R. MARSAN INC.

ST-GUILAUME
CLAUDE JOYAL INC.

STE-MARTINE
LES ÉQUIPEMENTS LAZURE
ET RIEUNDEAU INC.

ST-AURICE
R. CLÉMENT & FILS
STANBRIDGE STATION
CLAUDE JOYAL INC.

UPTON
LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN
PHANEUF INC.

* Nous avons aussi les pièces des anciens modèles DMI en stock

Visitez notre site Internet <http://www.caseih.com>
Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.

CASE IH



[actualité]



Photo : Dominic Gauthier / TCN

ASRA

Le calcul final des prix du marché et des prix garantis de la saison 1999-2000 (récolte 1999) sera probablement finalisé au début du mois. À moins d'événements inattendus le paiement final devrait vous parvenir au courant de la troisième semaine de janvier 2001. Il faut comprendre que les montants indiqués au tableau sont des prévisions établies au courant du mois de décembre 2000 et pourraient varier quelque peu avec les montants finaux. Le paiement suivant aura lieu au mois de février 2001 et représentera la deuxième avance de la saison 2000-2001 (récolte 2000).

Assemblée générale du SPSPQ

C'est au Manoir Victoria dans le Vieux-Québec que se tiendra, les 15 et 16 février 2000, la prochaine assemblée générale annuelle du

ASRA SAISON 1999-2000 (RÉCOLTE 1999) PRÉVISIONS* DE PAIEMENT FINAL EN JANVIER 2001

		Avoine	Blé four.	Blé hum.	Maïs	Orge	Soya
Prix garantis	\$/tm	219.81	235.38	244.77	188.97	219.70	323.99
Prix du marché	\$/tm	100.00	140.00	170.00	124.00	110.00	260.00
Compensation brute	\$/tm	119.81	95.38	74.77	64.97	109.70	63.99
Rendement moyen	tm/ha	3.13	3.40	3.40	6.60	3.40	2.70
Compensation brute	\$/ha	375.01	324.29	254.22	428.80	372.98	172.77
Cotisation 1999	\$/ha	110.00	85.45	80.61	97.70	98.66	39.73
Compensation nette	\$/ha	265.01	238.84	173.61	331.10	274.32	133.04
Crédit de cotisation ACRA	\$/ha	8.68	4.88	11.34	11.21	8.41	0.00
Avance décembre 1999	\$/ha	103.18	86.45	88.40	119.34	105.56	49.80
Avance avril 2000	\$/ha	83.50	70.98	40.33	104.17	73.19	33.47
Paieement final janv. 2001*	\$/ha	87.01	86.29	56.22	118.80	103.98	49.77

*Prévisions de la Fédération au 8 décembre 2000; consultez le site Internet pour la mise à jour

Syndicat des producteurs de semences pedigree du Québec. Les représentants du Syndicat, de l'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) et de l'Institut canadien des semences (ICS) en profiteront pour nous faire un bilan de leurs activités et des grands dossiers de l'industrie de la semence.

Congrès de l'Association canadienne des producteurs de semences

Le 97^e congrès de l'ACPS se tiendra tout près de chez nous en 2001. En effet, ce dernier aura lieu à Fredericton au Nouveau-Brunswick, les 11, 12, 13 et 14 juillet 2001. Le thème du congrès sera « Le début d'une nou-

velle époque ». On prévoit y discuter abondamment des organismes génétiquement modifiés et des programmes d'assurance qualité. Le Syndicat encourage ses membres à y venir en grand nombre.

Cours producteurs « Select »

Nous étudions la possibilité de tenir une autre session de formation destinée aux producteurs « Select » et à ceux qui désirent le devenir.

Nous vous rappelons que ce cours peut être suivi à tout moment pendant la période de probation d'une durée de trois ans. La dernière session s'est tenue en juillet 1998.

Le cours pourrait se tenir sur trois journées

ASRA SAISON 2000-2001 (RÉCOLTE 2000) PRÉVISIONS* DE COMPENSATIONS

		Avoine	Blé four.	Blé hum.	Maïs	Orge	Soya
Prix garantis	\$/tm	227.94	240.88	251.74	193.92	225.31	328.00
Prix du marché	\$/tm	105.00	140.00	165.00	130.00	115.00	255.00
Compensation brute	\$/tm	122.94	100.88	86.74	63.92	110.31	73.00
Rendement moyen	tm/ha	3.13	3.40	3.40	6.60	3.40	.70
Compensation brute	\$/ha	384.80	342.99	294.92	421.87	375.05	197.10
Cotisation 2000**	\$/ha	126.51	101.90	90.50	116.85	117.78	43.02
Compensation nette	\$/ha	258.29	241.09	204.42	305.02	257.27	54.08
Crédit de cotisation ACRA**	\$/ha	12.44	9.18	7.18	25.76	14.10	.18
Avance décembre 2000***	\$/ha	116.22	107.14	88.98	142.18	117.39	73.36
Avance avril 2001*	\$/ha	76.71	71.14	61.70	96.73	76.93	42.80
Paieement final janv. 2002*	\$/ha	77.80	71.99	60.92	91.87	77.05	46.10

*Prévisions de la Fédération au 8 décembre 2000; consultez le site Internet pour la mise à jour

** Données préliminaires

*** Avance en 3 versements (mai 2000, août 2000 et décembre 2000)

consécutives au courant de la semaine allant du 17 au 21 juillet 2001. Nous devons recevoir un minimum de 15 inscriptions. Veuillez-nous aviser avant le 31 janvier 2001.

Colloque sur le maïs et le soya

Plus que quelques jours avant la tenue du colloque sur le maïs et le soya. Ce rendez-vous à ne pas manquer se tiendra donc à Saint-Hyacinthe les 24 et 25 janvier. Comme vous pouvez le constater le CRAAQ a décidé cette année de combiner les journées soya et maïs. Le programme abordera beaucoup de sujets d'actualité relativement à la régie, à l'environnement, aux marchés et bien entendu aux biotechnologies. Nous vous invitons à venir mettre vos connaissances à jour.

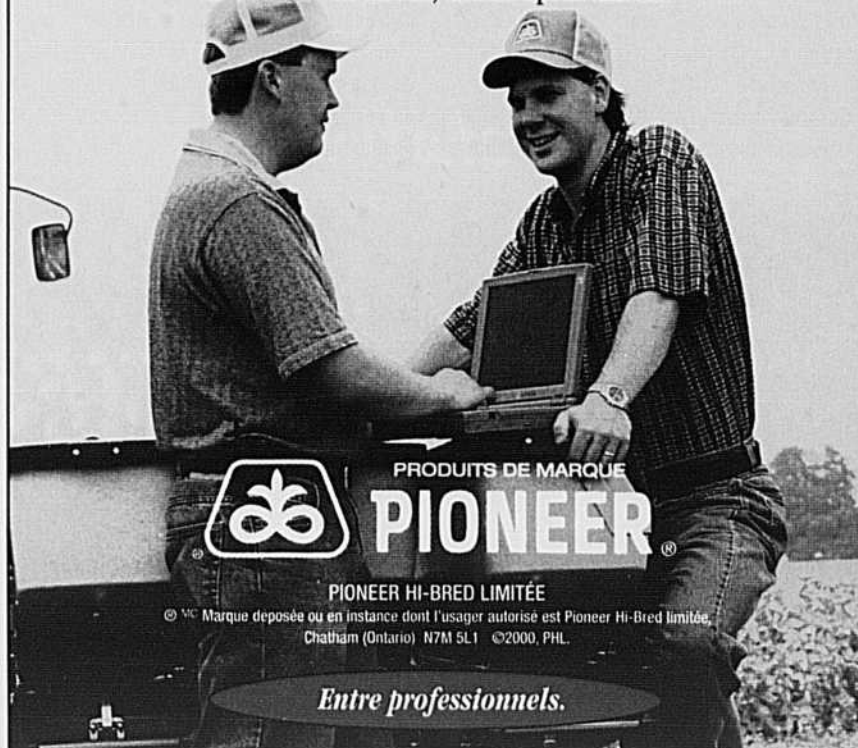
Nouveaux titulaires de garantie financière

Agrilait coopérative agricole	Saint-Guillaume
Bernard Breton inc.	Saint-Narcisse
Ferme Michel Bergeron	Coaticook
Ferme Pier-Fran senc	Saint-Elphège
Ferme Vesper senc	Lacolle
H.I. Hobbs & sons limited	Shawville
Les Moulées Faubert (1979) inc.	Huntingdon
Nutrition G.V.L.	Sainte-Séraphine
Rémi Sauvé	Saint-Télesphore

Centre Agricole Coop Haut Saint-Laurent de Saint-Polycarpe ne détient plus de cautionnement depuis le 15 novembre dernier. En effet, il a cédé ses activités à la SCA du comté de Châteauguay. La SCA du comté de Châteauguay a majoré son cautionnement et la RMAAQ leur a émis un nouveau permis de centre régional.

PIONEER. UNE ÉQUIPE DE PROS SUR LE TERRAIN.

Lorsque les professionnels des ventes de Pioneer s'en vont sur le terrain, ils sont fin prêts à faire affaires. Ils font partie de l'équipe de vente la mieux formée, et la mieux équipée de l'industrie des semences. Ils ont tous reçu une formation continue en régie des cultures. Ils ont tous accès au système informatique d'information en région, exclusif à Pioneer. Établis dans les localités, et dévoués, ils vous aideront à obtenir une performance de haut niveau de vos terres, année après année.



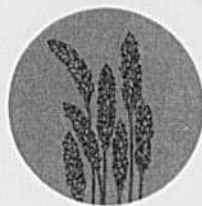
PRODUITS DE MARQUE

PIONEER

PIONEER HI-BRED LIMITÉE

© MC Marque déposée ou en instance dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée, Chatham (Ontario) N7M 5L1 ©2000, PHL.

Entre professionnels.



[A C P S]

L'ACPS veille sur 24 000 ha de semences pedigree au Québec

Michel Prévillé*

Fondée en 1904, l'Association canadienne des producteurs de semences poursuit plus que jamais son mandat de protéger la qualité et l'intégrité des diverses variétés de semences produites au pays.

Comme pour toute valeur sûre, la demande pour des cultures à identité préservée ne cesse de se maintenir et l'ACPS regroupe aujourd'hui 3 990 producteurs au Canada, dont 445 au Québec, qui continuent d'offrir l'une des meilleures qualités de semences sur la planète.

Au Québec, près de 24 000 ha (60 000 acres) de semences pedigree sont scrutés à la loupe par l'ACPS. (voir page 6 pour les volumes des différentes productions)

Les semences sont réparties en cinq classes : Sélectionneur (la plus prisée), Sélection, Fondation, Enregistrée et Certifiée. L'inspection des champs est assurée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, selon les modalités

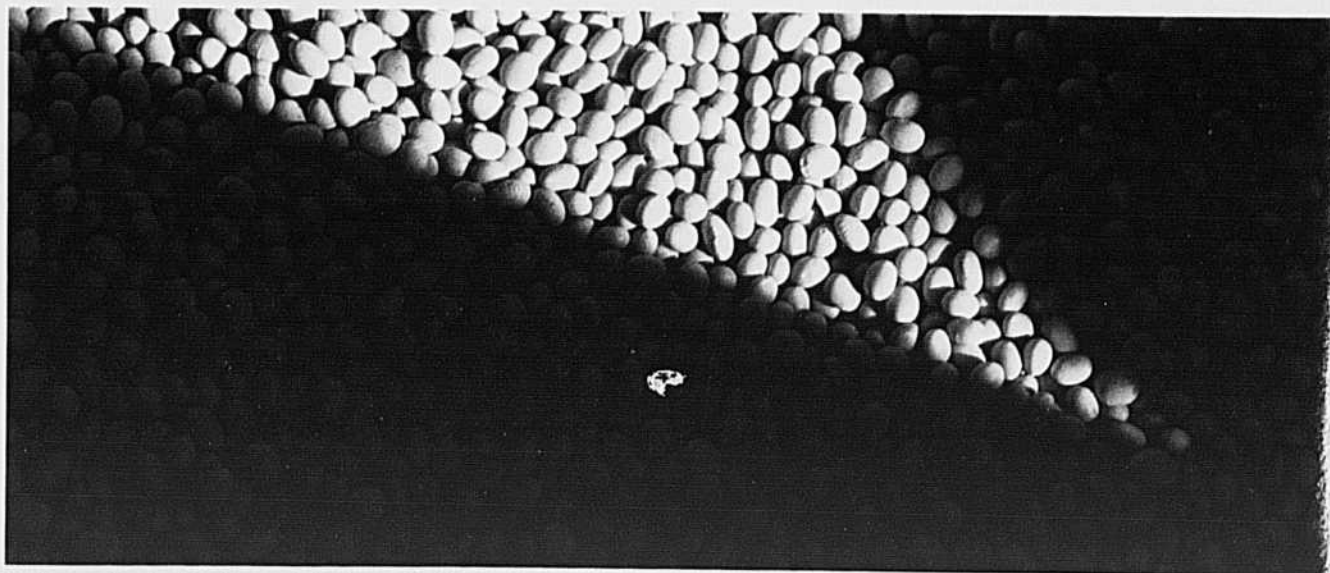
d'un contrat signé avec l'ACPS. Parmi les critères, les inspecteurs doivent tenir compte des cultures précédentes, de l'établissement d'une bande d'isolement pour préserver le champ et de la présence de mauvaises herbes ou d'autres espèces qui pourraient être mélangées à la culture principale. Ils détectent évidemment toute variété « hors-type » qui peut découler d'un mauvais mélange, d'un nettoyage de la batteuse incomplet, ou encore d'une évolution imprévue au fil des générations, comme l'orge qui passe tout à coup de deux à six rangs.

Si l'acheteur paie une semence pedigree plus cher, il n'a en revanche aucune mauvaise surprise, comme le souligne René Daoust de l'ACPS : « L'avantage de l'acheteur, c'est qu'il sait exactement ce qu'il y a dans son sac ». Cette garantie, tant en ce qui concerne l'espèce et la variété que le taux de germination, fait du certificat de récolte de l'ACPS un sceau de qualité supérieure.

Pour René Daoust, l'un des défis des producteurs est de s'y retrouver dans la multiplication des semences qui envahissent le marché et de prendre les bonnes décisions. Depuis une quinzaine d'années, on assiste à une véritable explosion dans ce domaine et les producteurs ont maintenant le choix entre 8 000 variétés de semences. Par exemple, on comptait à peine quelques variétés de soya en 1980, alors qu'il y en a aujourd'hui plus de 700 de disponibles.

Certes, il arrive que des variétés soient éphémères et disparaissent après seulement quelques récoltes, mais d'autres ont fait suffisamment leurs preuves pour conserver la cote année après année. René Daoust cite le cas d'un acheteur qui l'a contacté récemment et qui était bien heureux d'apprendre qu'une variété de luzerne conçue en 1954, la Vernal, était toujours semée! ●

* journaliste pigiste



Depuis une quinzaine d'années, on assiste à une véritable explosion dans les variétés de semences. Dans le soya, on comptait à peine quelques cultivars en 1980, alors qu'aujourd'hui on en retrouve plus de 700.



résultats

La nouvelle société Syngenta est appelée à jouer un rôle prédominant sur la scène agricole. Dans ce contexte, les 5 000 membres de notre équipe internationale de R et D auront pour mission de créer des solutions qui établiront de nouvelles normes de performance en matière de protection des cultures, de semences et d'agriculture durable. C'est là le véritable objectif de la fusion des ressources de Novartis Agroalimentaire et de Zeneca Agrochimie. Bien plus qu'une occasion pour nous de montrer notre savoir-faire, ce sera une occasion pour vous de montrer des résultats extraordinaires.

syngenta

www.syngenta.com

Pesticides : harmonisation et accès au marché

Les participants au congrès de l'Association canadienne des producteurs de semences tenu à Saskatoon cet été ont eu un avant goût des répercussions que pourrait avoir la nouvelle législation américaine en matière de protection de la qualité des aliments. Mme JoAnne Buth, du Conseil du canola du Canada, expliquait que Cette loi, appelée « U.S. Food Quality Protection Act » (FQPA), a non seulement la prétention de pouvoir compléter la disponibilité des pesticides au Canada, mais aussi d'affecter notre commerce du grain vers le sud et particulièrement la façon dont nous traitons la semence.

Brièvement, la FQPA fera en sorte que l'évaluation de pesticides se fera sur des considérations de protection de la santé selon une approche d'exposition globale aux pesticides. La nature de cette exposition, qui se limitait à la présence de produits dans les aliments, englobera maintenant les autres formes de contact tels que l'eau et les pesticides ménagers. Tôt ou tard, ce

La nouvelle législation américaine en matière de protection de la qualité des aliments a non seulement la prétention de pouvoir compléter la disponibilité des pesticides au Canada, mais aussi d'affecter notre commerce du grain vers le sud et particulièrement la façon dont nous traitons la semence

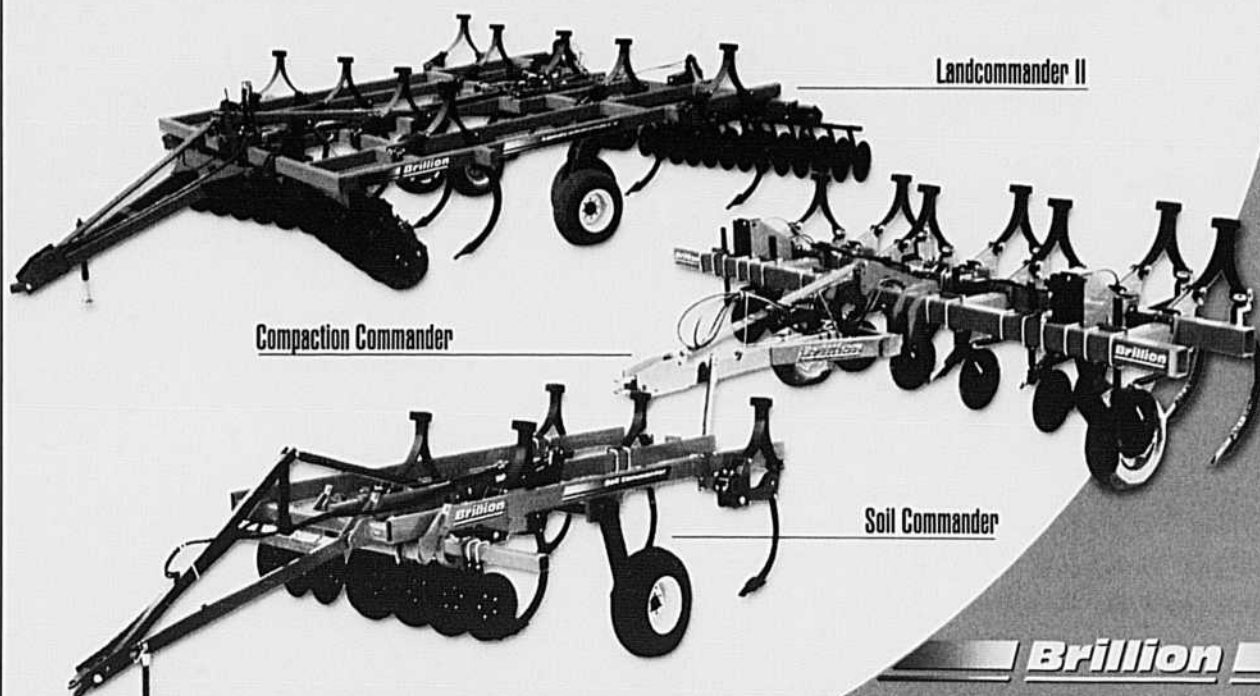
seuil d'exposition fera en sorte que l'on devra éliminer certains pesticides; et cette réalité vécue au sud deviendra rapidement la nôtre. Le Canada devra réviser sa propre réglementation et harmoniser l'homologation et l'utilisation des pesticides avec les États-Unis afin de

garder accès à ce marché. Dans les faits cette harmonisation par défaut a déjà débuté avec le retrait volontaire du fongicide Lindane au Canada en décembre 1999. Ceci fera en sorte que le retrait total du produit prévu en juillet 2001 se produira avant qu'il puisse y avoir des sanctions commerciales.

Certains concèdent que cette situation a des effets bénéfiques car elle encourage les développements technologiques et l'apparition d'une plus grande diversité de traitements. Il reste néanmoins que la nouvelle législation américaine est un sujet délicat pour le Canada car elle signifie une perte graduelle de produits et de leur utilisation. Les producteurs de semences devront être au fait de cette nouvelle législation, bien connaître les enjeux, bien comprendre les nouveaux produits et être prêt à répondre aux exigences et aux questionnements de leurs clients. ●

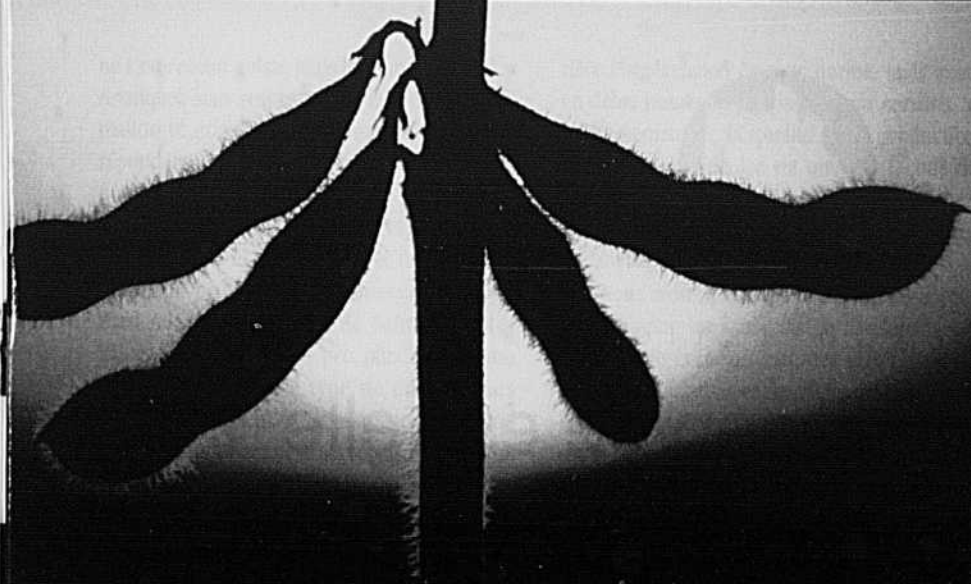
LA SÉRIE «COMMANDER» DE BRILLION.

LA SOLUTION EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE SOL ET DE GESTION DES RÉSIDUS.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Machines agricoles
PIÈCES COMPATIBLES

Pour plus d'informations: (819) 379-8551
Fax: (819) 379-6912 • www.machinerie.com



Il y a bien des façons de hausser les rendements en soja. Cell-Tech® 2000 est la meilleure.



Les inoculants pour soja rehaussent les rendements. Et notre Cell-Tech 2000 liquide

dernier cri établit une norme nouvelle pour l'ampleur de l'augmentation qu'on peut attendre.

De fait, selon les recherches, une hausse **marquée** en comparaison du soja non inoculé.

De plus, seul Cell-Tech 2000 est d'application facile, au choix, sur la semence ou dans

le sillon. Son usage n'exige pas d'outillage spécial et il convient à tous les

types de semoirs, y compris les semoirs pneumatiques. Tout cela, pour



environ 1% de l'ensemble de vos frais de production. Un succès entre bien d'autres

pour le chef de file en matière de technologie des inoculants.



Pour vous renseigner davantage, composez le 1-800-558-1003 ou visitez notre site web au www.nitragin.com.



[e x p o r t a t i o n]

L'identité préservée est-elle la voie d'avenir?

Michel Beaunoyer

Une poignée de semenciers québécois s'aventurent, depuis deux ou trois ans, dans la commercialisation, pour leurs clients, de soya et blé à identité préservée. L'initiative est encore jeune et très circonscrite, mais cette pratique s'implante fermement au Québec. « La taille des entreprises d'ici et la grande ouverture à la nouveauté démontrée par les producteurs pourraient leur ouvrir de nouveaux horizons. Mais évidemment, l'identité préservée, ce n'est pas pour tout le monde. » affirme Robert Barrette de Semico

L'avantage de cette démarche est double. Tout d'abord, elle assure aux producteurs l'écoulement de leurs récoltes à de meilleurs prix. Puis, pour les semenciers, il s'agit d'une bonne façon de fidéliser la clientèle qui sait qu'en achetant leur semence, ils se réservent un marché à bonus. La formule est nouvelle, les marchés en développement, mais les résultats sont déjà éloquentes.

L'identité préservée est une méthodologie de production et de transformation qui répond à des critères de qualité supérieurs. Cette méthodologie, très flexible selon les produits visés et les attentes des acheteurs, permet surtout de garantir au client la qualité du produit final. Pas de mauvaises surprises lorsqu'il reçoit la marchandise.

Un peu comme pour la production de semence, on suit la production du semis à l'ensachage, en passant par le transport et la transformation. La présence de déchets, d'OGM, de grains immatures ou abîmés est étroitement contrôlée. Si des OGM se trouvent dans le chargement expédié chez le semencier ou dans les silos contrôlés par un courtier, ce chargement peut être refusé. Il sera alors écoulé sur le marché conventionnel, avec absence de prime. Autre facteur à considérer, la semence doit tou-

La production québécoise est encore trop fractionnée et pour progresser dans le bon sens, elle devra assurer davantage de continuité dans la norme IP.

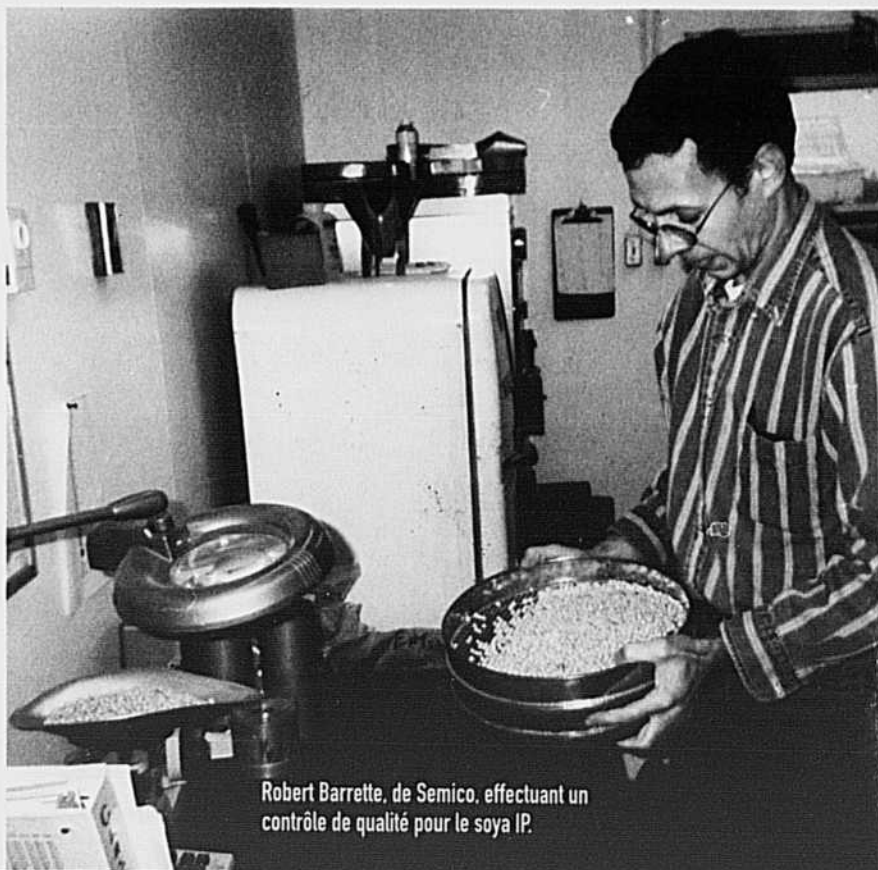
jours être certifiée afin d'assurer un meilleur suivi, ce qui interdit aux producteurs l'utilisation de leurs propres semences.

Les normes de qualité appliquées lors de la culture de céréales à identité préservée incluent

aussi des attentes précises en matière d'humidité ou de taux protéinique, entre autres. L'acheteur jettera ainsi son dévolu sur une variété très spécifique lui permettant d'obtenir des résultats prévisibles, ne tolérant aucun écart.

Blé et soya d'abord

Il n'est pas étonnant que ce soit l'exportation qui gonfle graduellement la demande pour le soya et le blé à identité préservée. On s'attend à ce que le maïs suive sous peu. Les marchés étrangers sont nettement plus sensibles à la question des OGM et si nos consommateurs commencent à questionner la pertinence de l'utilisation de ces produits, la demande nationale



Robert Barrette, de Semico, effectuant un contrôle de qualité pour le soya IP.

ne s'en ressent guère. Mais les Européens et les Asiatiques sont réticents à en faire la consommation et exigent de leurs fournisseurs qu'ils répondent à certaines normes de pureté et de non-contamination.

« Produire du soya ou du blé répondant aux critères d'une identité préservée est fort similaire à la production de semence, explique Paul Adam, producteur de Saint-Félix-de-Valois qui consacre un peu plus du dixième de ses champs à ce type de culture. Les normes européennes en matière d'absence d'OGM commencent à se répandre et nous offrent un nouveau marché, du moins pour les producteurs en mesure de suivre une méthodologie précise. »

Selon M. Adam, les producteurs commencent à être davantage guidés par les exigences de l'industrie. Cela rend obligatoire le respect de contraintes précises, mais apporte aussi au producteur une plus-value non négligeable à sa récolte.

C'est cette question de bonus à la production qui semble ouvrir de nouveaux horizons aux produits à identité préservée. Pour un producteur comme M. Adam, cela peut représenter jusqu'à 50 \$ de plus la tonne dans le soya.

Il y a certes une question de profitabilité der-

rière l'implantation de cette norme, mais aussi un débat beaucoup plus large. Pour certains, le rehaussement de la qualité de la production céréalière québécoise est une des façons de nous assurer une distinction face aux producteurs américains, indélogeables dans la production à gros volumes.

« Nous avons le choix entre continuer à produire comme les États-Unis ou développer des marchés de créneau, avec des variétés moins communes dans un cadre d'identité préservée, explique à son tour Robert Barrette, responsable de la production à la branche régionale de Semico à Saint-Isidore. Pour un rendement équivalent, la production de soya et de blé IP permet aux producteurs d'empocher une prime intéressante à la tonne. De se tourner vers les productions sans OGM nous permet de capter un marché très intéressant, mais aussi de nous préparer pour répondre aux exigences de nos propres consommateurs. »

Selon lui, les OGM auront toujours leur place dans nos champs, mais pour des applications très précises. Pour la production de céréales de consommation humaine, l'identité préservée lui apparaît comme la voie d'avenir. Ce sont d'ailleurs les courtiers qui poussent les producteurs à prendre ce virage

en leur permettant de toucher des marchés prêts à payer plus pour un produit à qualité contrôlée répondant à des critères particuliers, édictés par les acheteurs.

Il est réjouissant d'apprendre que du soya IP récolté dans les champs québécois, a été distribué aussi loin que Cuba, le Japon et Singapour, plaque tournante du commerce en Asie du sud-est. On en fera du tofu, des nouilles ou du lait. Les rares producteurs québécois qui s'intéressent à la norme IP ont déjà démontré leur capacité à rivaliser avec les meilleurs sur les marchés mondiaux et de remporter les contrats.

Difficile d'évaluer la partie de la production répondant aux critères IP au Québec. Chez Semico, on réussit à commercialiser 20 % des récoltes sur les marchés exigeant cette norme. Et la proportion est en croissance. « Tout ce processus est très bénéfique pour la production québécoise, reprend M. Barrette. Non seulement il nous ouvre de nouveaux marchés, mais il rehausse la qualité de toutes nos méthodes de travail. »

Selon lui, la production québécoise est encore trop fractionnée et pour progresser dans le bon sens, elle devra assurer davantage de continuité dans la norme IP. ●



366, Rang 10
Plessisville, Québec
G6L 2Y2

Téléphone : (819) 362-8823
Télécopieur : (819) 362-3385

Performance

Venez prendre connaissance
de notre programme de
placements hâtifs des inoculants Biotol

Des semences performantes

Fourragères

Luzerne Excel
Luzerne AC Brador
Mil, Saguenay
Trèfle AC Charlie
Trèfle AC Endure

Céréales

Orge AC Nadia
Orge B-1602
Orge Foster
Blé Consens
Blé S.S. Quest
Blé AC Drummond
Avoine AC Frégeau

Soyas

AC Orford
AC Protéina
Gentleman
Klaxon
Embro
Medaillon

Inoculants Biotol

Buchnerie
Biotol-Plus
Super Foin
Super Sile
Biocharge



| B | I | O | T | A | L |



[culture à développer]

L'avoine nue : une céréale énergétique pleine de potentiel

Stéphane Gagné

L'avoine nue, vous connaissez? Commercialisée depuis environ cinq ans de façon plus soutenue, l'avoine nue est une céréale à haut taux de protéine et au contenu énergétique équivalent au maïs. Une céréale de prédilection donc pour l'alimentation de certains animaux dont le porc et les chevaux.

Au Québec, on retrouve la majorité des champs de culture d'avoine nue dans les régions de l'Estrie, de Québec, du Centre-du-Québec et du Bas-Saint-Laurent. Selon Jean-Yves Cloutier, directeur des ventes chez Semican, les superficies ensemencées d'avoine nue augmentent d'année en année. Il évalue de 15 à 20 % l'augmentation annuelle des ventes de semences de cette nouvelle variété. L'une

des raisons de cela est le prix offert pour le grain qui est de 10 à 20 % plus élevé que le maïs, selon M. Cloutier.

L'avoine nue est le résultat de modification de la génétique de l'avoine survenue au début des années 1990. L'un des buts : réduire l'épaisseur de l'écale de l'avoine vêtue, qui représente de 25 à 30 % de son poids. Cette écale a une faible teneur en protéines (1 à 2 %) et contient beaucoup de fibres, ce qui réduit l'énergie digestible totale et la teneur en protéines brutes du grain entier.

La majorité des sept cultivars d'avoine nue disponibles au Canada sont adaptés au climat de l'est du pays. Les cultivars AC Baton, AC Frégeau et AC Ernie sont tous sensibles à la photopériode et conviennent aux zones de cul-

ture à jours longs et à nuits courtes que l'on retrouve au Québec.

L'avoine nue se cultive comme l'avoine conventionnelle à quelques détails près. Par exemple, lors de l'ensemencement, on doit régler le semoir de la même façon que pour le blé et le seigle (et non les réglages nécessaire à l'avoine vêtue).

Il y a toutefois de bonnes différences entre l'avoine vêtue et l'avoine nue. L'épaisseur de l'écale en est une majeure. Après la récolte de l'avoine vêtue, l'écale adhère toujours à l'amande et doit être enlevée dans les usines de transformation. L'écale de l'avoine nue, elle, se détache lors du battage et est laissée au champ. On ne récolte donc que l'amande.

Le contenu plus élevé en protéines de haute



Photo TGN

Le gros avantage de l'avoine nue c'est qu'elle possède un marché intéressant, ce qui est moins vrai pour l'avoine vêtue. En plus, l'avenir pourrait lui ouvrir d'autres marchés.

qualité de l'avoine nue a aussi l'avantage d'en faire une céréale plus intéressante pour l'alimentation animale. Selon le Centre de recherche de l'Est sur les céréales et oléagineux (CRECO), un mélange composé de 50 % d'avoine nue et de 50 % de maïs et de soya permet d'obtenir des porcs plus gros qu'avec la ration courante composée de maïs et de tourteau de soya.

Jules Fillion, agriculteur à Lyster (dans les Bois-Francis) apprécie beaucoup une autre caractéristique de l'avoine nue. « La céréale verse moins que l'avoine ordinaire, dit-il. J'ai donc moins de perte lors de la récolte. »

M. Fillion, qui cultivera pour la troisième année cette céréale au printemps prochain, n'est pas prêt de la délaisser. « Semican-Atlantique achète la totalité de ma récolte à un prix 30 % supérieur à celui de l'avoine vêtue, affirme M. Fillion. En plus, le rendement est légèrement supérieur à celui de l'avoine conventionnelle (céréale qu'il cultivait avant de se lancer dans l'avoine nue), selon M. Fillion. Ce dernier apprécie aussi pouvoir utiliser l'avoine nue en alternance avec le maïs. Ainsi, une année, il cultive l'avoine nue et l'autre, le maïs. « La culture de cette céréale permet de reposer le sol après la culture du maïs plus exigeante en herbicides, » dit-il.

Durant la saison 2000, M. Fillion a cultivé 330 acres d'avoine nue. Là-dessus, la moitié de sa récolte a été utilisée pour l'alimentation de chevaux de course et l'autre moitié devrait servir à faire de la semence.

La culture de l'avoine nue pour la semence est tout un art. « Puisque l'écale de cette céréale est mince, il y a un danger plus grand de casser le germe lors de la récolte, dit M. Fillion. Il ne faut donc pas trop brasser le grain. Il faut aller moins vite avec la machinerie, faire rouler le rotor plus lentement. » Cela prend plus de temps et le succès de l'opération n'est pas garanti. M. Fillion ne s'en fait pas outre mesure car si le grain n'est pas accepté comme semence, il sera alors utilisé pour l'alimentation animale.

Le gros avantage de l'avoine nue c'est qu'elle possède un marché intéressant ce qui est moins vrai pour l'avoine vêtue. En plus, l'avenir pourrait lui ouvrir d'autres marchés. La recherche se poursuit en ce moment pour utiliser cette céréale dans la fabrication de produits comme l'alcool éthylique, le son, les gommages de b-glucane concentrée, les cosmétiques et les produits pharmaceutiques.

* journaliste pigiste

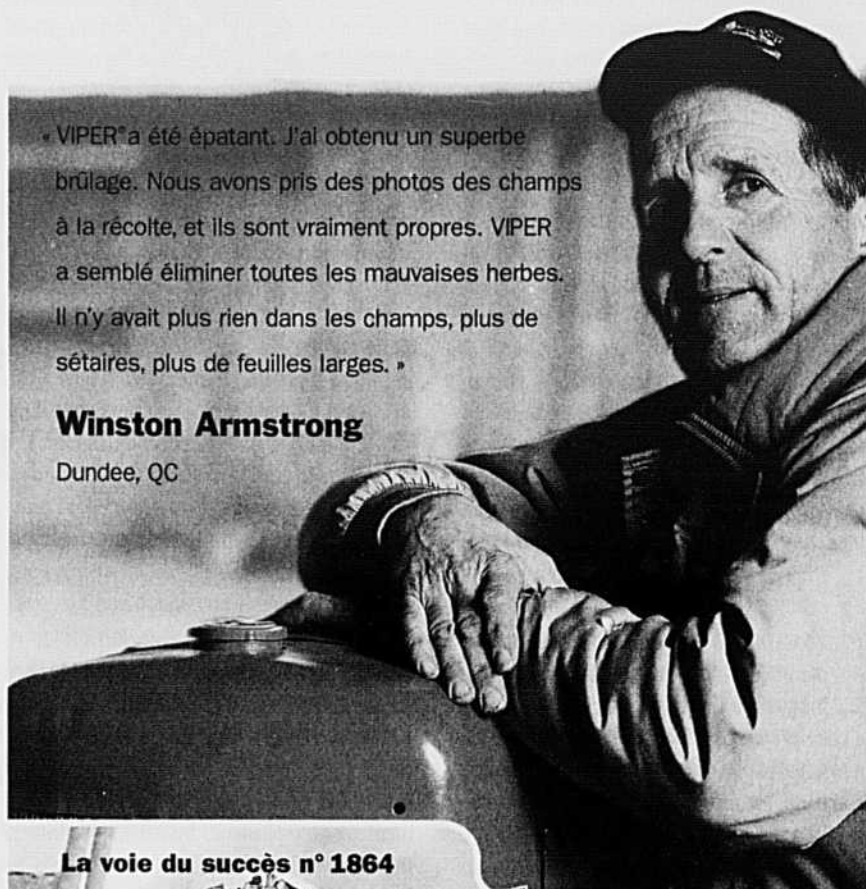
©VIPER est une marque déposée de BASF.

La voie du succès n° 0107

« VIPER[®] a été épatant. J'ai obtenu un superbe brûlage. Nous avons pris des photos des champs à la récolte, et ils sont vraiment propres. VIPER a semblé éliminer toutes les mauvaises herbes. Il n'y avait plus rien dans les champs, plus de sétaires, plus de feuilles larges. »

Winston Armstrong

Dundee, QC



La voie du succès n° 1864

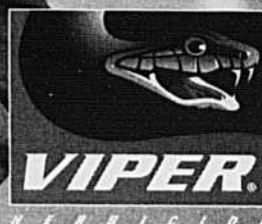
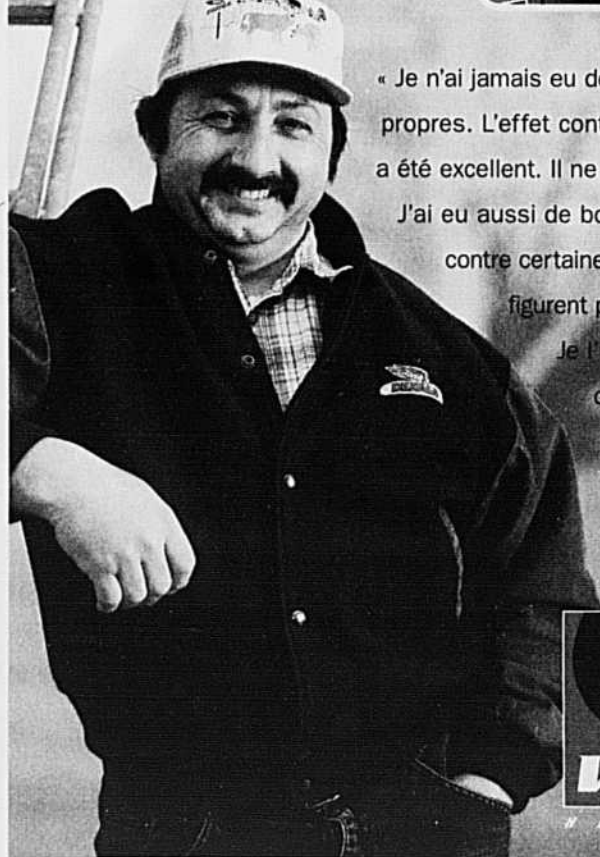
« Je n'ai jamais eu des champs aussi propres. L'effet contre les graminées a été excellent. Il ne restait plus rien.

J'ai eu aussi de bons résultats contre certaines vivaces qui ne figurent pas sur l'étiquette.

Je l'utiliserais à nouveau, c'est certain. »

Peter Bach

Port Dover, ON



Pour plus d'information sur VIPER, appelez
BASF AgSolutions au 1-877-371-BASF (2273)
ou visitez notre site web www.agsolutions.ca

BASF



[r é g i e d e s c u l t u r e s]

LA FUSARIOSE DE L'ÉPI

Où en sommes-nous dans la lutte contre cette maladie ?

Yves Dion*, Sylvie Rioux*, Mélanie Côté*, Martin Lauzon*
et Nathalie Lanoie**

La fusariose de l'épi du blé est un problème majeur dont on entend parler depuis longtemps et qui a contribué au déclin de cette production. Des cultivars de blé nettement plus résistants ne sont pas disponibles. La maladie est récemment devenue un problème tout aussi important chez l'orge et, dans ce cas, on est encore plus loin d'une solution par des cultivars résistants. La nouveauté sur laquelle on a pu s'appuyer la saison dernière a été un nouveau fongicide pour la lutte à la fusariose de l'épi du blé. Quels en sont le potentiel et les résultats observés ? On fait le point sur cette question.

L'homologation d'un nouveau fongicide

Au printemps dernier, les producteurs du Québec, de l'Ontario et des Prairies ont pu bénéficier de l'enregistrement provisoire d'un nouveau fongicide contre la fusariose de l'épi du blé. Ce fongicide développé par la compagnie Bayer inc., le FOLICUR®, a été l'objet d'une homologation d'urgence, accordée au début de mai 2000, par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire. L'homologation d'urgence est une mesure transitoire qui ne s'appliquait, dans le cas qui nous concerne, que pour la campagne de l'été 2000 et prenait fin le 30 septembre dernier. Des chercheurs du CÉROM et des collaborateurs du secteur privé local ont évalué ce nouveau produit, sous nos conditions, depuis trois ans et ces travaux se poursuivent. Voici certains résultats.

Les travaux des chercheurs du CÉROM et de leurs collaborateurs sur l'utilisation de fongicides contre la fusariose de l'épi ont d'abord porté sur le blé et se sont étendus par la suite

à l'orge. On a bénéficié d'un permis de recherche pour effectuer des essais chez les producteurs de blé en 1999 et finalement obtenir l'enregistrement d'urgence l'été dernier. Nous avons repris des essais chez les producteurs pour l'orge à l'été 2000. Des essais expérimentaux avec plusieurs traitements de fongicides ont aussi été menés depuis trois ans sur les sites des institutions de recherche.

Des essais et certains résultats

En 1999, une série d'essais menés par le CÉROM (1) a été réalisée à dix sites, dont neuf chez des producteurs de blé de la Plaine de Montréal (Vallée du Richelieu, région de Drummondville) et un producteur dans la région de Québec. On a comparé le nouveau fongicide (Folicur) au BRAVO 500® et à deux

traitements témoins. Le Bravo est déjà homologué pour usage contre la fusariose de l'épi. Les conditions à l'été 1999 étaient très sèches et peu favorables à l'infection par les *Fusarium* qui causent la maladie. Les symptômes de la maladie étaient presque absents et on n'a pas observé de différence significative des niveaux d'infection par la fusariose pour les sites qui ont été évalués. On voulait aussi vérifier les effets agronomiques de l'utilisation de ces fongicides. On a observé que le Folicur a induit un plus fort rendement en grain, un poids à l'hectolitre supérieur et un plus gros grain que l'autre fongicide ou que le traitement témoin (tableau 1). La dose de Folicur utilisée était celle recommandée par le fabricant.

On a connu, à l'été 2000, des conditions climatiques plus favorables à la fusariose de



Aperçu des dommages causés par la fusariose de l'épi.

Photo: Yves Dion

l'épi. Des essais similaires à ceux de 1999, avec l'orge cette fois, ont été conduits chez six producteurs. Les résultats ne sont toutefois pas encore disponibles, et seront communiqués ultérieurement. Nous avons par ailleurs fait un suivi de producteurs de blé qui ont utilisé le Folicur en grands champs en 2000. On y a observé que les niveaux d'infection étaient moindres dans le cas des traitements à la dose recommandée avec le Folicur que dans le cas où le producteur ne faisait pas usage du fongicide (tableau 2).

L'utilisation de fongicides : le mode d'emploi s'impose

Ces résultats partiels s'accordent généralement à d'autres résultats connus et certains résultats que nous avons observés dans des es-

Dans le contexte actuel, les producteurs souhaitent disposer de fongicides pour lutter contre le fléau de la fusariose de l'épi. L'homologation d'urgence du Folicur pour la répression de la fusariose de l'épi du blé a été obtenue l'été dernier et on mettra en œuvre les procédures nécessaires à la répétition de cette mesure transitoire

sais en parcelles expérimentales. Le Folicur, s'il est appliqué correctement, contribue à réduire le niveau d'infection et le contenu des grains en vomitoxines. Le contrôle de la maladie est partiel, aucun fongicide ne peut actuellement réprimer totalement la fusariose de l'épi. On utilise le fongicide afin de réduire l'infection et le contenu en toxines à des seuils acceptables en situation où les conditions climatiques amènent un risque élevé d'infection.

On ne saurait trop insister sur l'importance d'un traitement fongicide adéquat. Il ne faut pas utiliser le fongicide inutilement, soit lorsque le risque d'infection n'est pas présent. Il est nécessaire d'effectuer le traitement aux stades de développement indiqués et d'utiliser un appareillage de pulvérisation approprié. Un projet est actuellement en cours afin de déve-

lopper un modèle de risque prévisionnel de la fusariose de l'épi chez le blé et l'orge de printemps. Ce projet conjoint entre le Centre de recherches et de développement en horticulture (Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu) et le CÉROM et dirigé par le chercheur Gaétan Bourgeois est financé en partie par la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ). Il a pour objectif de prédire le niveau de risque de la maladie, ce qui permet de faire des avertissements phytosanitaires.

Le fongicide doit assurer une répression de l'infection, il doit donc être appliqué avant que le champignon n'infecte la plante. Ce stade de traitement se situe à la floraison du blé. L'utilisation du fongicide est faite dans le but de prévenir l'infection et les traitements tardifs ne sauraient supprimer la maladie si le champignon a déjà infecté les tissus de la plante. Finalement, une bonne couverture des épis avec la solution fongicide est essentielle à l'efficacité du traitement. L'usage de jets conventionnels, dirigés vers le sol est tout à fait inapproprié. Un équipement adéquat comportera une rampe suffisamment élevée et des buses qui permettront un jet incliné vers l'avant et vers l'arrière de façon à bien couvrir les faces des épis.

Des bulletins techniques qui couvrent ces

aspects ont été rendus disponibles sur le site Internet du Réseau d'avertissement phytosanitaire lors de la campagne de l'été dernier; il s'agit des bulletins nos 1 à 4 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/gc.htm>).

Qu'en est-il de la prochaine saison et de la suite?

Dans le contexte actuel, les producteurs souhaitent disposer de fongicides pour lutter contre le fléau de la fusariose de l'épi. L'homologation d'urgence du Folicur pour la répression de la fusariose de l'épi du blé a été obtenue l'été dernier et on mettra en œuvre les procédures nécessaires à la répétition de cette mesure transitoire. On ne sait si l'homologation formelle sera accordée ni quand elle pourrait l'être. Au Québec, on est aussi conscient du problème de la fusariose de l'épi de l'orge pour lequel aucun produit n'a été homologué.

Des démarches ont été faites et d'autres le seront encore pour répondre à cette problématique. Des travaux de recherche sont en cours pour établir le potentiel des fongicides et pour obtenir des résultats qui pourront servir d'initiative de demande d'homologation. ●

* CÉROM, ** Semco inc.

¹ Financé en partie par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (COAQ)



Quand votre herbicide porte le sceau du bénoxacor, vous n'avez pas à vous inquiéter. Le bénoxacor, un phytoprotecteur breveté, rend les herbicides Dual® II Magnum® et Primextra® II Magnum complètement sûrs pour votre maïs. Recherchez donc le sceau de sécurité du bénoxacor. Car avec le bénoxacor, c'est la sécurité d'abord !

© Dual et Primextra sont des marques déposées de Novartis Protection des Cultures Canada Inc.
© Magnum est une marque déposée de Novartis SA.
Novartis Protection des Cultures Canada Inc. est un usager autorisé.

Dual II
MAGNUM

Primextra II
MAGNUM



On n'est pas au Casino.



**Alors pourquoi prendre des risques avec le
désherbage de votre soya?** Pour avoir du succès avec

votre soya, vous devez compter sur un programme de désherbage qui ne croulera pas sous la pression. CHAMPS PROPRES^{MC} est un mélange en réservoir à large spectre qui fait le travail avec une seule application. Que vous cultiviez du soya conventionnel ou à identité préservée, CHAMPS PROPRES offre la sécurité de l'effet de contact et de l'activité résiduelle contre les graminées et les feuilles larges, dont les plus coriaces comme l'herbe à poux, l'abutilon et la morelle. Pas étonnant que PURSUIT® + BASAGRAN®

FORTÉ soit le mélange en réservoir par excellence des producteurs

de soya du Québec. Mettez toutes les chances de votre côté :

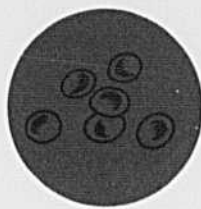
misez sur CHAMPS PROPRES. Pour plus d'information sur

CHAMPS PROPRES, appelez  **BASF AgSolutions** au

1-877-371-BASF (2273) ou visitez notre site web www.agsolutions.ca



BASF



[critères d'achat]

Les facteurs déterminants

Robynne M. Anderson*

Quels facteurs président aux choix des producteurs en matière de semences? Comment choisir parmi la myriade des variétés? Et quelles sont les étapes de la décision? «*Germination*» est allé voir de plus près la façon de choisir les variétés.

Chaque année, avant d'ensemencer ses champs, l'agriculteur doit choisir ce qu'il veut cultiver, et ensuite choisir parmi des centaines de variétés. Le mode de décision est complexe et il peut influencer énormément les rendements. Pour l'industrie des semences, comprendre cette décision complexe est essentiel, si elle veut fournir au producteur les variétés de graines qui répondent à ses besoins, et qui se vendent bien.

Pour commencer sa recherche sur ce sujet, «*Germination*» a demandé aux agriculteurs dans le cadre d'une étude informelle comment ils choisissaient leurs variétés. Or – rien d'étonnant – c'est le rendement qui constitue le principal facteur. Toutefois, lorsqu'il y a concurrence entre beaucoup de bons cultivars, on ne peut pas dépendre d'un seul et unique facteur.

Le rendement d'abord...

Le rendement arrive peut-être encore en première place mais, de plus en plus, une foule d'autres facteurs entrent en ligne de compte dans le choix des variétés. Les variables influençant les choix sont aussi nombreuses que celles influençant la croissance des cultures. Les producteurs ont l'habitude de composer avec le climat, la fertilité des sols, les parasites, la fluctuation des marchés et avec les autres facteurs qui influent sur leur gagne-pain. Choisir la bonne variété est donc de toute première importance dans une bonne décision.

Faire le bon choix est un exercice difficile; l'agriculteur se doit de connaître les variétés qui donneront le meilleur rendement sur la ferme. D'après Calvin Sonntag, directeur de Monsanto pour l'Ouest canadien, l'exercice revient vraiment à une gestion des risques. Le producteur doit distinguer le potentiel génétique brut de la graine notamment au plan du rendement, et les risques associés à la réalisation de ce potentiel. Si ce potentiel se réalise, c'est peut-être grâce aux traits constitutifs avantageux de la graine tels que sa résistance aux herbicides. « Si l'on s'en tient au seul rendement, explique M. Sonntag, la complexité des décisions nous échappe en bonne partie. »

Les avantages agronomiques ensuite...

C'est sans doute ce qui explique que les caractéristiques agronomiques – résistance aux maladies, résistance à la verse, maturité, résistance aux insectes – suivent de près le rendement à titre de principales considérations dans le choix des semences. La graine doit renfermer des caractéristiques dont la combinaison donnera une bonne récolte dans le champ. Le risque peut varier avec l'emplacement géographique. Dans la région albertaine de Peace River par exemple, le facteur décisif sera peut-être lié à la maturité, tandis qu'à Lindsay en Ontario ce sera celui des unités de chaleur, et que dans la vallée de la Red River ce sera la résistance au fusarium.

Les choix varient aussi avec le type de culture. La rotation, le prix du marché et le contrôle des maladies sont des facteurs très importants, mais, une fois choisie la culture, d'autres facteurs entrent en jeu. Pour la pres-

que totalité des producteurs interrogés, le choix des variétés repose sur des raisons différentes selon l'espèce. Ainsi pour l'orge et le soya, ce sont les caractéristiques de qualité qui l'emportent, notamment la teneur en malt et la clarté du hile. Pour le canola, ce sont la résistance aux maladies et la tolérance aux herbicides; et pour le maïs, ce sont la résistance aux ravageurs et la maturité.

Répondre aux attentes...

Même dans le seul champ des considérations agronomiques, choisir ses variétés de semences peut être très complexe. « Tout le monde examine d'abord le rendement puis ensuite les autres aspects tels que les recettes de vente et la loyauté à la marque » explique Lloyd Mercer, de chez Mercer Seeds en Alberta. Dans ce domaine, répondre aux attentes devient rapidement la norme. Quand la variété donne le rendement espéré, alors entrent en jeu les facteurs secondaires. Les cultivateurs tiennent certains traits agronomiques pour acquis et les entreprises de semences doivent chercher d'autres moyens de distinguer leurs produits.

David Sand de chez Sands Seed Farm en Alberta résume ainsi la question du choix des variétés : « La plupart des variétés doivent répondre à trois exigences : le rendement net, la rotation des cultures et la convenance au type de sol. Et comme l'argent que l'on tire compte énormément, les producteurs sont très intéressés par le potentiel de rendement de chaque culture. »

Cela ne fait aucun doute : les agriculteurs regardent plus loin que le rendement dans le champ jusqu'au rendement de leur compte bancaire. Dans cet « allongement » du re-

gard, le choix de la culture est la première étape, et les producteurs ont conscience plus que jamais que le choix des variétés va influencer leurs résultats nets. Ils savent que les facteurs de qualité permettent des rendements plus élevés et que les variétés tolérantes aux herbicides peuvent améliorer le rendement net de l'ensemble de leur production. Les fermiers réalisent en outre que les traits de résistance aux maladies, telles que la technologie d'apétalie appliquée au canola et la résistance aux ravageurs caractérisant le maïs Bt, leur permettront de réduire les coûts s'ils aident à éliminer les arrosages et les dommages aux récoltes.

Des possibilités de contrats...

« De plus en plus, dit Sonntag, les fermiers ont tendance à courir des risques au plan de la production. » Afin de gérer les risques à court terme, ils se tournent vers les contrats, la préservation de l'identité, ou d'autres techniques de mise en marché. Ces décisions-là auront un effet sur les rendements l'automne venu, mais elles sont déterminées par les choix de semences qui ont été faits en amont des semailles.

Doug Knight, directeur du marketing chez Novartis Seeds, cite en exemple le marché du soya cette année. Les variétés le plus vite écoulées ont été celles offrant des possibilités de contrat. Les soya de qualité alimentaire, avec un hile clair, se sont rapidement envolés. « C'est un virage, dit-il. Les fermiers cherchent un débouché. Il faut avoir les éléments essentiels pour un bon matériel génétique avec un rendement élevé. Ça, c'est le résultat escompté. Maintenant ils cherchent d'autres traits. »

Plus l'amélioration génétique progresse, plus la mise en marché est complexe

L'entreprise de semences peut-elle aussi jouer un rôle dans la décision. Ari Ekstein de chez Quality Seeds en Ontario, souligne l'importance du vendeur de semences dans la décision. « L'entreprise a beau avoir de bons produits, si le producteur n'aime pas le vendeur la plupart du temps il va acheter ailleurs. Une fois qu'il apprécie suffisamment la vendeuse ou le vendeur pour faire affaires avec lui, il revient à ce dernier de convaincre le producteur que son produit est de bonne qualité.

Nos échanges avec les producteurs indiquent que les conseils des détaillants, des entreprises et des voisins pèsent tous autant dans la décision. Les relations en chaîne exercent aussi une influence. « Le monde du canola, dans l'Ouest, a ceci de très particulier que les sociétés à structure hiérarchique savent dominer ce milieu parce que tout ce qui se dit leur est rapporté, observe Bruce Howison, directeur de la stratégie de marketing chez Advanta Seeds.

La qualité de l'équipe de vendeurs peut être une composante importante dans n'importe quel programme de mise en marché, mais ça va plus loin que cela. Pour les entreprises de semences, établir le capital d'une marque influence la valeur à long terme. « Les décisions deviennent plus complexes, poursuit Howison, et elles dépendent davantage de la définition des marques, de sorte que les agriculteurs peuvent compter sur la semence année après année sans connaître de fiasco. »

La valeur d'une marque...

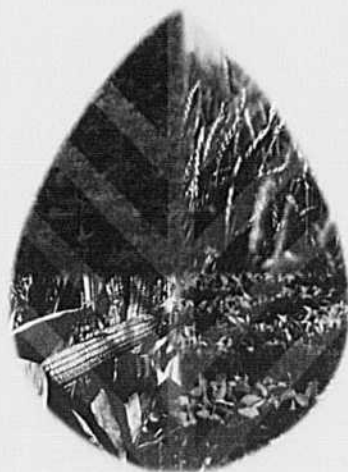
Pour la confiance à établir dans la valeur d'une marque, Pioneer Hi-Bred est le chef de file de l'industrie des semences. Elle a mis des décennies à développer un matériel génétique réputé pour son rendement, et qui fait revenir les fermiers. Ce succès s'explique en partie par la décision de cette entreprise de miser sur le rendement agronomique; mais son talent en marketing y est aussi pour quelque chose.

Le client s'attend que l'entreprise lui offre un éventail de valeurs. « Indépendamment du produit agronomique attendu, ajoute Knight, il y a le marché. » La fidélité des clients, on l'obtient en ajoutant une valeur à ses variétés. « Ça fait vraiment toute la différence entre perdre ou remporter la victoire. »

En fait, la réputation de l'entreprise de semences et la valeur de la culture sur le marché augmentent. Selon Howison, cette tendance va se maintenir puisque les phytogénéticiens élèvent sans cesse le niveau du rendement. Plus l'amélioration génétique progresse, plus la mise en marché est complexe. Car si tout le monde a de bons produits, la créativité pour ajouter de la valeur devient encore plus importante.

Pour bâtir une bonne relation d'affaires avec les fermiers, il est essentiel pour l'entreprise de produire de la valeur. Comme le souligne Howison, demander au producteur ce qu'il veut comme semences ne suffit pas; ses attentes face à la compagnie entrent aussi en jeu : « Si l'on considère l'importance de la semence, dit Howison, le volet agronomique est important, mais il n'est pas le plus impor-

suite à la page 25



Des produits et services adaptés aux besoins du nouveau millénaire

- Engrais haute performance **LITHO**
- Semences **PREMIUM** de Soya, Céréales, Fourragères
- Semences **MYCOGEN** (maïs grain et TMF)
- Semences de maïs **DIRECT SEEDS**
- Bio-stimulant **FERTILEADER**
- Phytoprotection
- Service d'analyses de sol positionnées par satellite **GÉOTECH**
- Service d'épandage de chaux

**william
houde**
agro-fournitures

8, 3^e rang O., St-Simon, Québec J0H 1Y0
Tél.: (450) 798-2002 • 1-800-663-0064
Fax: (450) 798-2776



Chez Pride, la priorité va à la semence!

La semence est la base de vos affaires et des nôtres. Parmi les quatre plus grandes sociétés semencières mondiales, une seule est la propriété d'agriculteurs et se concentre uniquement sur les semences. Semences **Pride** appartient au Groupe Limagrain et à KWS Saat AG, semenciers autonomes et actifs au niveau international. Groupe Limagrain, propriété d'agriculteurs, est la plus importante société semencière autonome au monde.

hybrides de **maïs**

Bt

Les hybrides Bt avec une puissante base génétique

Les variétés K105, K157, K318 et K378 sont protégées contre la pyrale du maïs par le gène YieldGard[®].



K105Bt

2475 UTM

K157Bt

2625 UTM

K318Bt

3025 UTM

K378Bt

3050 UTM



K130Bt

2575 UTM

Hybride avec une génétique de base semblable au K115 protégé contre la pyrale du maïs par le gène NatureGard[®] NGBt1.

Nouveauté

2275 UTM

K080

- Hybride précoce à rendement très élevé
- Très bon poids spécifique
- Excellente vigueur de départ
- Bonne robustesse des tiges et des racines

2400 UTM

K108

- Excellent rendement
- Poids spécifique très élevé
- Floraison précoce
- Dessiccation rapide
- Très bonne vigueur de départ

2450 UTM

K105

- Rendement supérieur
- Excellente qualité de grain
- Bonne tolérance au froid
- Plant de très belle apparence

Nouveauté

2475 UTM

K110

- Excellents rendement et poids spécifique
- Remarquable vigueur de départ
- Plant de taille moyenne avec tiges et racines solides
- Bon état sanitaire

2500 UTM

K115

- Hybride de référence pour sa maturité
- Poids spécifique exceptionnel
- Excellente vigueur de départ
- Tiges et racines robustes
- Très bon état sanitaire

2550 UTM

K118

- Très bon rendement
- Hybride à port dressé
- Excellent poids spécifique
- Très bonne qualité de grain



K118LL 2550 CHU

2600 UTM

K157

- Vigueur exceptionnelle
- Excellent rendement
- Excellent état sanitaire
- Poids spécifique exceptionnel

2650 UTM

K177

- Potentiel de rendement très élevé
- Bonne tolérance à la sécheresse et très bon état sanitaire
- Très bonne qualité de grain
- Grande facilité de récolte

2700 UTM

K196

- Hybride de référence pour sa maturité
- Potentiel de rendement élevé
- Grain d'excellente qualité
- Excellents résultats en ensilage
- Bonne souplesse d'adaptation

Nouveauté

2775 UTM

K251

- Excellents rendement et qualité d'ensilage
- Excellent poids spécifique
- Très bonne valeur en grain humide ou récolte hâtive

Nouveauté

2800 UTM

K280

- Potentiel de rendement très élevé
- Levée rapide et excellente vigueur
- Excellent poids spécifique
- Remarquable état sanitaire
- Dessiccation rapide

3050 UTM

K378

- Très bon rendement
- Dessiccation rapide
- Bonne qualité de grain
- Très bonne tenue

LA SEMENCE[®]
Notre passion



Liberty et Liberty Link sont des marques enregistrées du Groupe Aventis.
YieldGard est une marque enregistrée de, et est utilisée sous licence de Monsanto Company.
NatureGard est une marque enregistrée de Mycogen Corporation.

Semences Pride

www.prideseed.com

tant si l'on considère ce qu'on apprécie dans l'entreprise de semences. » Les fermiers s'attendent que les entreprises leur offrent de bonnes semences, aussi recherchent-ils une entreprise qui offre un bon service, de bonnes informations et une bonne valeur sur le marché.

Si vous doutez que tous ces facteurs entrent en jeu, prenez le cas des variétés InVigor. Les variétés hybrides de canola produites par Aventis dans l'Ouest canadien sont en tête de l'industrie pour leur potentiel de rendement, mais pas au plan des ventes. La chimie du Roundup, connue et efficace, a permis de bien ancrer les ventes de Roundup Ready. De la même façon, Proven Seed a continué à miser sur son capital marques, et elle a ainsi permis à ses valeurs sûres de se démarquer encore.

Il existe tellement de variétés, et tant d'autres facteurs jouant sur la sélection de cultures tel le canola, que des producteurs se plaignent et trouvent impossible de distinguer la bonne variété. Sonntag l'admet : « À certains égards les agriculteurs sont dépassés. » Mais, souligne-t-il, ils trouvent toujours moyen de se frayer un chemin parmi toutes ces décisions. Reprenant le cas du canola qui compte 200 variétés enregistrées, Sonntag note que seules 20 à 25 variétés représentent des ventes importantes : « Cela signifie que les fermiers sont capables de les prendre, ces décisions. »

Un marché segmenté...

Dans un processus aussi compliqué, comment le vendeur s'y prend-il pour influencer les décisions de l'acheteur? Entre autres, en segmentant le marché en fonction des choix des fermiers en matière de semences. Une première segmentation large du marché permet de distinguer les producteurs diversifiés, lesquels soupèsent autant les possibilités du marché que les risques à gérer, et les fermiers moins diversifiés qui se concentrent sur le rendement. Plus le fonctionnement de la ferme est complexe, plus il est complexe d'évaluer la valeur des semences.

Une fois formulées ces observations générales, la question devient encore plus complexe. Selon Knight la segmentation augmente à mesure que les cultivateurs tiennent à tout : au crédit, au service, aux conseils agronomiques, à l'information sur les marchés, à l'information sur l'industrie, et puis évidemment aux produits avec service compris. Le truc, pour le vendeur, est de connaître suffisamment bien son client pour être en mesure de

trouver la combinaison de décisions qui lui conviendra le mieux.

C'est important d'établir la relation avec le client par des contacts réguliers, un bon contrôle de la qualité, et des politiques équitables. Tous les services de marketing resserrent continuellement leurs liens avec les fermiers, et ce même si les producteurs de semences et autres détaillants jouissent d'un avantage naturel, celui de vivre à proximité de leur clientèle.

Les résultats d'essais...

Il est également essentiel d'étayer ce lien à l'aide d'une information exacte. Ainsi les données sur les essais de rendement comptent pour beaucoup dans la décision. Les résultats divulgués dans le public ou par les entreprises étaient presque tous corroborés par les cultivateurs à qui nous avons parlé. Pourtant, affirme Sonntag, considérer uniquement les données sur les essais de rendement ne suffit pas. Le fermier doit envisager d'autres facteurs au-delà du rendement, et l'entreprise de semences se doit d'articuler les avantages de chaque variété, de façon que chacune puisse être distinguée dans le lot.

Des prix raisonnables...

À côté du rendement agronomique et de la qualité de la semence figure un autre facteur important : le prix raisonnable. « C'est important d'avoir des prix concurrentiels, explique Ekstein. Un produit de qualité avec un prix concurrentiel débouchera sans doute sur une vente. »

Même si les mécanismes de livraison étaient au point, et les prix intéressants, cette année les vendeurs de semences ont dû relever un défi particulier, surtout dans l'Ouest. C'est que les fermiers ont retardé leur décision et ont, par conséquent, compliqué la livraison des semences. De l'avis de Sonntag, cette année-ci était une anomalie parce que les producteurs attendaient les signes du marché. Toutefois, les commandes tardives constituent une énorme pression pour les entreprises de semences qui peinent à livrer le bon produit à l'endroit et au moment opportuns.

Des entreprises de semences espèrent, pour résoudre le problème, que les fermiers reprennent l'habitude de placer leur commande à l'automne. Autrement, elles ne croient pas pouvoir leur fournir les variétés qu'ils désirent. Compte tenu que la production des semences a lieu durant la contre-saison, et qu'il faut aussi du temps pour le traitement et la livraison, les entreprises trouvent improbable de pouvoir au printemps fournir

à chacun les bonnes semences. Elles ont pu le faire cette année en raison de l'offre excédentaire sur le marché, mais pour l'avenir cela pourrait constituer un grave problème.

Cela étant dit sur la livraison et le service, l'on serait mal avisé d'oublier les facteurs agronomiques, comme l'illustre bien la baisse de superficie en maïs Bt cette année.

On a moins besoin de pesticides, de sorte qu'après quelques années d'utilisation les producteurs ne recourent plus autant à cette technologie. Le marketing exerce une influence, mais le fermier doit discerner où réside la vraie valeur.

La principale leçon à retenir en ce qui touche le choix des variétés, c'est que le rendement demeure le facteur prédominant; pour les fermiers c'est là que réside la valeur traditionnelle de la semence. Les avantages d'une semence devenant plus nombreux, les mesures de sa valeur se manifestent de plusieurs façons. Les entreprises de semences trouvent encore des moyens pour surpasser cette valeur. Il ne saurait être question de délaissier des aspects aussi fondamentaux que le rendement agronomique, mais si elles réussissent par d'autres moyens, elles pourront influencer les décisions des agriculteurs. Tout le monde profitera de ce que la valeur du produit aille au-delà du champ, et cela se reflétera dans leurs décisions. ●

* Texte traduit et adapté du magazine canadien-anglais Germination, juillet 2000.

La loyauté à une marque joue aussi un rôle auprès des producteurs.



Photo: Dominic Gauthier/TCN



[r e c h e r c h e]

POURRITURE BLANCHE ET HARICOT SEC

Les traitements appropriés

François Charbonneau

Quand traiter et quel champ doit-on traiter au fongicide pour contrôler la pourriture blanche (*Sclerotinia sclerotiorum*) dans le haricot sec si on veut diminuer les pertes et améliorer la qualité des grains produits. Tel est le projet financé par le CDAQ échelonné sur trois ans et dont l'objectif était de mieux connaître cette maladie en pratique agricole et ainsi mieux la contrôler. Un travail de vulgarisation du cycle de la maladie et des méthodes de contrôle cultural a également été effectué dans les champs avec les producteurs.

Le projet comportait un premier volet de suivi biologique de la pourriture blanche. Ce suivi était un dépistage rigoureux de champs cibles. Le dépistage visait à identifier les champs à risques et les périodes d'infection. Le deuxième volet était de déterminer le seuil de traitement.

Quel est l'impact des méthodes culturales sur le contrôle de la pourriture blanche? On a

développé depuis 1990 des techniques pour évaluer aux champs le potentiel infectieux de cette maladie. On a observé que certaines méthodes culturales, tels que le sarclage et le labour, peuvent réduire les pertes causées par cette maladie en contrôlant la présence de sclérotés au sol et la présence de mycélium dans la matière organique du sol.

Certains chercheurs considèrent aussi que

NOMBRE DE CHAMPS SELON LES TROIS CLASSES D'HISTORIQUE DE POURRITURE BLANCHE DANS LE HARICOT SEC, PROVINCE DU QUÉBEC, 1999

Tableau 1

Classe de sclérotés au sol de pourriture blanche	Nombre de sclérotés	Nombre de champs (%)
1	aucune	13 (40 %)
2	de 1 à 3	10 (31 %)
3	3 et plus	9 (28 %)

POURCENTAGE DE FLEURS AYANT DU MYCÉLIUM BLANC APRÈS 48 HEURES D'INCUBATION SELON LES CHAMPS, MONTRÉGIE, 1999

Tableau 2

Champ	Pourcentage de fleurs ayant du mycélium blanc après 48 heures d'incubation	Pourcentage de fleurs ayant du mycélium blanc après 7 jours d'incubation	Gousses infectées à la récolte
C (traité)	13 %	84 %	0 %
E (non traité)	4 %	20 %	0.2 %
F (traité)	17 %	26 %	0 %
I (non traité)	32 %	67 %	2.8 %
J (non traité)	3 %	11 %	1.6 %

Dominic Gauthier/TCN



la maladie débute sur les fleurs infectées. On a donc testé un milieu sélectif qui consiste à évaluer les risques de pertes de pourriture blanche suite à une incubation des fleurs et qui a été confronté avec la méthodologie de dépistage en comptant les sites d'infection sur les tiges, les pétioles et les fleurs.

Comptage de sclérotés au sol

Suite au comptage des sclérotés au sol, trois classes ont été constituées afin de caractériser le niveau de pourriture blanche des champs, soit 1) aucune sclérote; 2) de 1 à 3 sclérotés et 3) 3 sclérotés et plus (tableau 1). Les résultats obtenus en 1999 étaient similaires à ceux obtenus en 1997 et en 1998. Toutefois, il est possible que la classe 3 ait augmenté depuis 1990 suite à la plus grande superficie de soya semé dans la Montérégie.

L'analyse de 1999 a été approfondie en considérant les antécédents culturaux de 1998. On a constaté qu'environ 50 % des champs avec un antécédent de légumineuse étaient de classe 3 contre 14 pour un antécédent de graminées (figure 1). Cette observation s'est reflétée dans le comptage des sites d'infection et dans la prise de décision de traiter au fongicide. En effet, les champs ayant des sclérotés au sol étaient souvent les champs où l'on observait des sites d'infection. Ce sont donc ces champs qui ont été traités principalement.

Ces résultats confirment l'importance de cultiver des céréales (y compris le maïs) pour réduire le potentiel infectieux de la pourriture blanche dans la rotation. Ils confirment aussi que les recherches effectuées en parcelles expérimentales, de 1990 à

L'utilisation d'un simple seuil de traitement est facile lorsqu'on fait de la régée intégrée avec une culture dont la croissance végétative est similaire d'un champ à l'autre

1999 à la ferme expérimentale de L'Acadie du CRDH, par le présent auteur, reflète la réalité des champs commerciaux.

Le comptage des sclérotés au sol est un outil à recommander pour identifier les champs à risques. En 1999, on a observé un lien entre le comptage de sclérotés au sol et le niveau d'infestation de la pourriture blanche.

Identification des champs à risques par le décompte des fleurs infectées en milieu sélectif

Cette opération était importante car il fallait valider cette méthode avec des fleurs ayant du mycélium blanc après 48 heures d'incubation. La méthode préconisée par les chercheurs de la Saskatchewan considère aussi les condi-

suite à la page 28

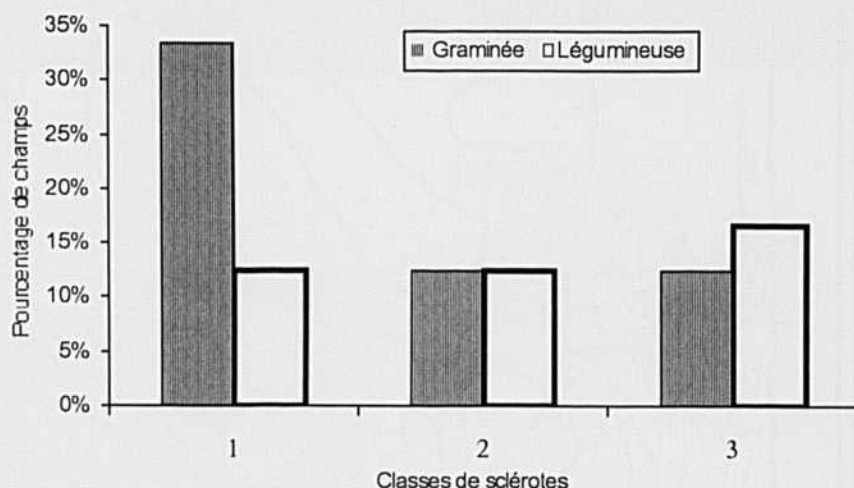


Figure 1. : Pourcentage des champs de haricot sec selon les classes de sclérotés au sol et selon l'antécédent cultural de l'année précédente de 25 champs en Montérégie, 1999.

RAMPE PNEUMATIQUE DESPRÉS

- Adaptable aux épandeurs existants et aux systèmes G.P.S.
- Largeur : 36 à 40 pieds
- Développé conjointement avec : **INNOTAG** AGRICULTURE DE PRÉCISION



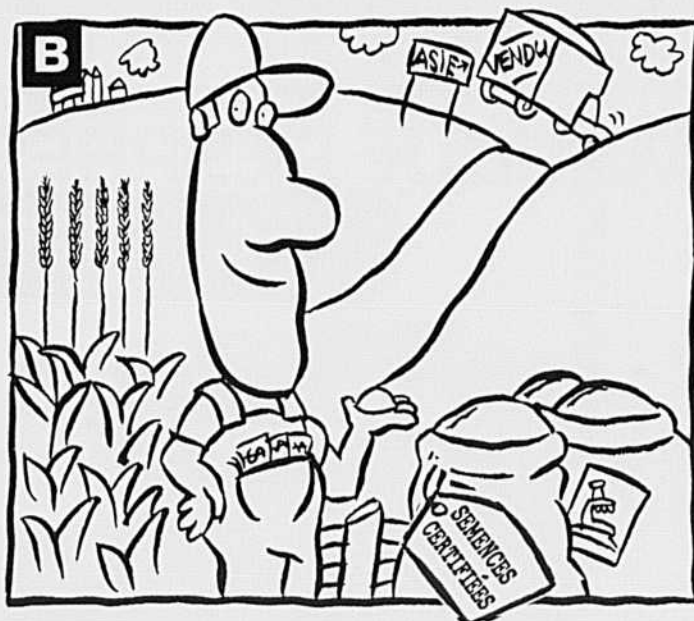
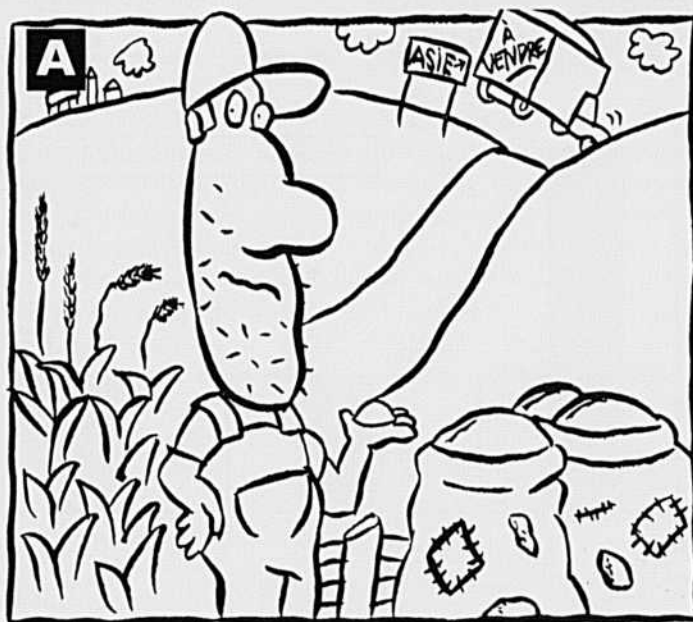
Les Ateliers Després inc.
1234 rue de l'Église, Val-Alain (Québec), G0S 3H0
tél.: 1-888-744-3340 téléc.: (418) 744-3460



À voir au Salon provincial
de la machinerie de Québec 2001
1-2-3 février

Êtes-vous observateur ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux 7 différences. À vous de les trouver.
(Voir solutions page 35)



tions climatiques et la croissance végétative des plants dans la prise de décision pour justifier un traitement. Les champs à l'essai avaient des pourcentages élevés de fleurs avec du mycélium blanc après 48 heures d'incubation (tableau 2 en page 26).

La méthode d'évaluation des risques de pourriture blanche par les fleurs infectées en milieu sélectif n'est pas utilisable parce qu'elle ne reflète pas la réalité du champ. Aussi, d'après cette méthode, il faudrait traiter 95 % des champs alors que dans la majorité des cas il ne fallait pas traiter. Cette méthode exige une expertise pour évaluer les fleurs infectées par la pourriture blanche après 48 heures d'incubation.

Régie intégrée

L'utilisation d'un simple seuil de traitement est facile lorsqu'on fait de la régie intégrée avec une culture dont la croissance végétative est similaire d'un champ à l'autre. Dans ces cultures, comme dans la carotte, les pommes ou les pommes de terre, le comptage de taches de maladies est souvent le seul critère pour prendre la décision de traiter, car la croissance végétative se ressemble d'un champ à l'autre et que les délais entre les traitements fongicides, avant la récolte, sont très rapprochés de la date de la récolte. Dans le haricot sec, la croissance végétative est très différente d'un champ à l'autre et le traitement fongicide doit se faire 45 jours avant la récolte. Il faut donc utiliser un outil de prévision qui anticipe les risques de dégâts. Nous avons constaté que les champs avec de véritables dégâts économiques exprimaient tous des symptômes visibles 45 jours avant la récolte. Ce projet a aussi permis de démontrer l'importance de l'historique de la pourriture blanche de chaque champ en dénombrant les sclérotés au sol. Le comptage de sclérotés détermine le risque d'avoir de la maladie au sol qui n'attend que les conditions favorables pour débiter le développement de l'infection. Aussi, les conditions de croissance influencent le développement de la maladie. Il est donc important que tous les organes des plants de haricots ne souffrent pas d'asphyxie après la fermeture des rangs par le feuillage. Un champ trop fertilisé en azote et/ou dont le feuillage est peu aéré est considéré plus à risques. Ce projet a permis aux producteurs qui ont collaboré dans les essais au champ d'utiliser un seuil de traitement. ●

* agronome Phytodata

Quand la récolte est humide...

ÇA PREND 2 ROTORS !!

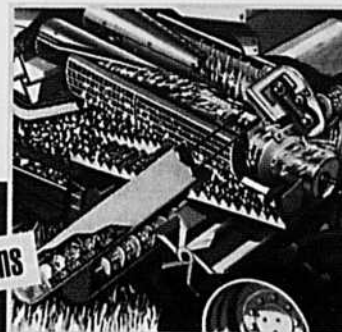
... parce que les batteuses rotatives sont **plus douces** et plus efficaces que les batteuses conventionnelles.

... parce que des **rotors jumelés** travaillent mieux qu'un rotor unique puisqu'ils **traitent la récolte plus délicatement** et génèrent une force centrifuge supérieure qui sépare la majorité des grains dès le début évitant ainsi de surcharger les tamis et diminuant du même coup les pertes.

TR

Une **T**radition
de **R**endement

Depuis 26 ans



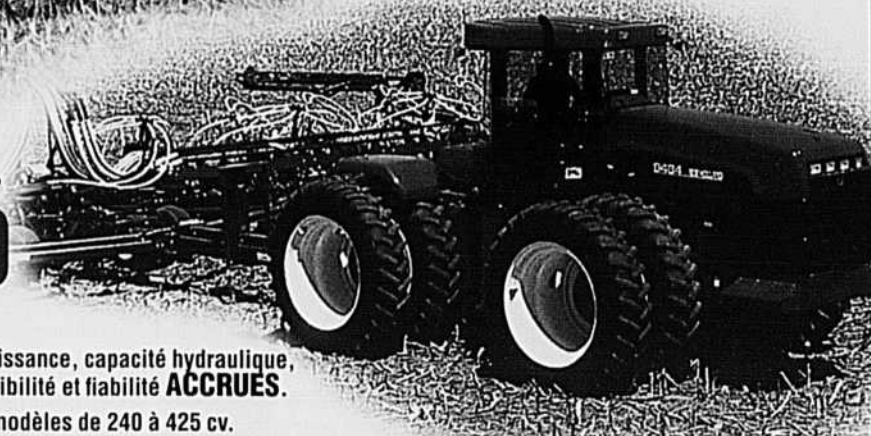
**Programme
spécial
économisez 8 000 \$
en commandant
votre prochaine TR**

Quand le terrain est humide...

ÇA PREND

SÉRIE 84 Versatile

Puissance, capacité hydraulique,
visibilité et fiabilité **ACCRUÉS**.
5 modèles de 240 à 425 cv.



VÉRIFIEZ CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES POUR LE QUÉBEC POUR TOUTS LES DÉTAILS

DALHOUSIE STATION
Fernand Campeau
& fils inc.
(450) 269-2737

NAPIERVILLE
S.C.A. du sud
de Montréal
(450) 245-3308

SAINT-GUILLAUME
Machinerie C.H. inc.
(819) 396-2185
1-800-268-3088

SAINT-HYACINTHE
Équipements Inotrac inc.
(450) 796-3707
(450) 778-6011
Mtl (514) 875-4421

SAINTE-MARTINE
S.C.A. du sud
de Montréal
(450) 427-0955



Le choix préféré
des producteurs de Grandes Cultures



NEW HOLLAND
www.newholland.com/na/



[r é g l e m e n t a t i o n]

Enregistrement des variétés sans évaluation obligatoire du mérite

Grant L. Watson*

Le nouveau projet de règlement publié le 23 octobre 2000 établit l'orientation future du système d'évaluation et d'enregistrement des variétés. À l'exception de quelques cultures importantes, la majorité des variétés ne feront plus obligatoirement l'objet d'une évaluation officielle de leur mérite avant l'enregistrement.

À l'avenir, l'enregistrement de la plupart des cultures agricoles servira à reconnaître les variétés du point de vue de l'identité variétale, des exigences de certification des semences et des cultures, des risques pour la santé et la sécurité, des obligations internationales sur les semences et de la protection contre la fraude. La performance variétale (propriétés agronomiques, qualité des produits et résistance aux maladies) sera soumise aux lois du marché, comme c'est le cas aux États-Unis.

Plusieurs facteurs qui ont mené à l'élaboration du projet doivent être considérés au moment d'évaluer le projet et de préparer les réponses appropriées.

Parmi ces facteurs :

- Les producteurs ont un niveau d'éducation et de spécialisation de plus en plus élevé.
- Le secteur privé participe de plus en plus à la création de variétés.
- Les consommateurs accordent une plus grande importance à la qualité des produits finaux.
- Il y a une mondialisation croissante du marché des semences.
- La rationalisation provinciale des services affecte la capacité de produire les données actuellement nécessaires à l'enregistrement des variétés.
- Il y a une inquiétude concernant l'utilisation des étiquettes de l'ACIA sur des semences génétiques qui entrent dans le système ca-

nadien de certification sans une vérification du caractère distinct de la variété et du caractère unique de la généalogie.

- Il est difficile de justifier un système d'enregistrement des variétés fondé sur le mérite car, pour la plupart des espèces cultivées, les agriculteurs peuvent importer des semences de variétés non enregistrées pour leur propre utilisation.

- À cause de la commercialisation des produits issus de la biotechnologie, on s'attend de plus en plus, à l'échelle internationale, à ce que les gouvernements mettent en place des systèmes permettant le traçage des variétés.

Il est important que tous les intervenants réajustent leur point de vue en tenant compte des facteurs susmentionnés. Il est primordial que l'évolution au mérite soit justifiée.

Une fois mis en œuvre, les résultats de ce projet influenceront grandement sur la viabilité des comités de recommandation de l'enregistrement des variétés. Seules les variétés de cultures soumises à une certaine forme d'évaluation du mérite feront l'objet d'un examen par un comité de recommandation. Toutefois, la participation des comités de recommandation encore en place sera sollicitée seulement si des évaluations de la qualité des variétés ou de la résistance à des maladies spécifiques sont requises pour certaines cultures. Dans tous les autres cas, le sélectionneur ou le demandeur fera directement sa demande d'enregistrement auprès de l'ACIA.

Suivant le calendrier de l'ACIA, tous les commentaires sur le projet de règlement doivent être reçus au plus tard le 30 mars 2001, et les modifications au Règlement sur les semences doivent être apportées d'ici juillet 2001. L'échéance établie pour la mise en œuvre du projet est juillet 2002. D'ici là, c'est

Photo: Dominic Gauthier/TCN



D'ici juillet 2001, des modifications seront apportées au Règlement sur les semences.

le statu quo pour les comités de recommandation de l'enregistrement des variétés, qui continuent à suivre les procédures toujours en vigueur d'évaluation et d'enregistrement des variétés.

Nous encourageons toutes les personnes et organismes qui s'intéressent au système d'enregistrement des variétés à formuler leurs commentaires. Des changements au système, qui existe depuis 77 ans, sont inévitables. Aidez l'ACIA à mettre sur pied un nouveau système d'enregistrement des variétés qui réponde aux besoins du XXI^e siècle. ●

* Conseiller principal, section des semences
Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

Hyper P

L'ÉNERGIE DU PHOSPHORE

Plus sec à la récolte

DÉMARREUR
TÉMOIN

30,6%
D'HUMIDITÉ

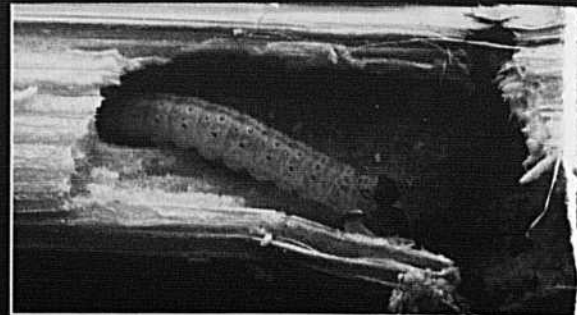
DÉMARREUR
HYPER P

28,8%
D'HUMIDITÉ

240 PARCELLES AU QUÉBEC EN 1999.

CO-OP

PARTENAIRE
pour l'avenir



"Nos quatre années de dépistage montrent que la pyrale est vraiment imprévisible. C'est pourquoi les chercheurs de NK™ ont mis au point des hybrides Bt prévisibles. Maintenant, tous les hybrides Bt YieldGard® de NK offrent en plus l'avantage Liberty Link™."

Pierre Boireau,
représentant aux ventes de NK

Le programme de dépistage de la pyrale du maïs est une des méthodes innovatrices qu'emploie NK pour améliorer votre entreprise. Mais il y a plus.

Pour contrer la nature imprévisible de la pyrale, NK a créé les hybrides Bt.

En plus d'une protection contre les dommages causés par la pyrale du maïs, les hybrides Bt YieldGard® de NK offrent aussi le caractère de tolérance Liberty Link. La tolérance à l'herbicide Liberty™ constitue une stratégie de désherbage additionnelle qui se distingue notamment, par sa plus grande fenêtre d'application.

De plus, tous les hybrides NK sont approuvés pour l'exportation sur le territoire de l'Union européenne.

Quatre années de dépistage de la pyrale du maïs, la tolérance à l'herbicide Liberty et une génétique innovatrice : voilà une combinaison synonyme de rendements élevés et de performances prévisibles. Et voilà un autre exemple de notre nouvelle façon de penser destinée à vous aider à augmenter vos revenus.

**NK. Une nouvelle
façon de penser™**



Pour plus d'information, communiquez avec votre détaillant NK dès aujourd'hui!
Ou composez le 1 888 300-0147. Visitez notre site web www.nkcanada.com

NK et le logo sont des marques de commerce de Novartis AG, utilisées sous licence par Novartis Seeds Inc. NK et Une nouvelle façon de penser sont des marques déposées de Novartis AG, utilisées sous licence par Novartis Seeds Inc. KnockOut est une marque déposée de Novartis Seeds Inc. Liberty et Liberty Link sont des marques de commerce de The Aventis Group. YieldGard est une marque de commerce de Monsanto Company, qui a autorisé son utilisation en vertu d'une licence accordée à Novartis Seeds Inc.

N17-C5 2600 U.T.M.

- Protégé contre la pyrale par le gène YieldGard
- Excellent potentiel de rendement
- Très bon poids spécifique
- Grain de très bonne qualité
- Tolérance à l'herbicide à spectre large Liberty



Nouveau N17-R3 2625 U.T.M.

- Protégé contre la pyrale par le gène YieldGard
- Tiges très solides et plants en excellente santé en fin de saison
- Performance constante dans tous les milieux de production
- Grain d'excellente qualité
- Tolérance à l'herbicide à spectre large Liberty



N25-D7 2700 U.T.M.

- Protégé contre la pyrale par le gène YieldGard
- Facilité de récolte
- Très bonnes caractéristiques de séchage naturel
- Produit des rendements élevés de grain de qualité
- Tolérance à l'herbicide à spectre large Liberty



N2555Bt 2700 U.T.M.

- Protégé contre la pyrale par le gène YieldGard
- Performance supérieure dans les milieux à haut rendement
- Séchage naturel rapide
- Excellent poids spécifique
- Tolérance à l'herbicide à spectre large Liberty



N27-M3 2775 U.T.M.

- Protégé contre la pyrale par le gène YieldGard
- Excellent rendement en grain de qualité
- Très bon séchage naturel
- Ensilage d'excellente qualité
- Tolérance à l'herbicide à spectre large Liberty



N3030Bt 2850 U.T.M.

- Protégé contre la pyrale par le gène YieldGard
- Un des meilleurs hybrides; remarquable potentiel de rendement
- Performance constante dans une grande variété de milieux de production
- Tolérance à l'herbicide à spectre large Liberty



NK. Une nouvelle façon de penser™



[voyage]

Des producteurs québécois en visite à Saint-Louis

Le 10 décembre dernier, onze producteurs agricoles québécois, spécialisés dans la production de grandes cultures et de différents élevages, ont participé à une visite technologique du complexe de recherche de la compagnie Monsanto à Saint-Louis (Missouri). Une journaliste du Bulletin des agriculteurs et un permanent de l'UPA les accompagnaient également.

Cette visite, initiée par des représentants de la compagnie au Québec, a permis d'établir un dialogue avec les producteurs afin de mieux comprendre leurs besoins ainsi que leurs préoccupations.

Au niveau de l'information du public, Monsanto créera un comité consultatif externe composé de groupes divers ayant un intérêt dans la biotechnologie afin de mieux comprendre leurs questions et leurs préoccupations relatives à cette technologie et ainsi prendre des décisions avisées.

Par souci d'une plus grande transparence, la compagnie s'engage à rendre publiques les données scientifiques publiées et les résumés de données sur l'innocuité et les avantages de ses produits. La compagnie s'engage également à travailler dans le cadre des procédures d'évaluations scientifiques et réglementaires tel qu'exigé par les agences gouvernementales dans le monde entier.

La compagnie n'utilisera pas de gènes provenant de sources humaines ou animales dans ses produits agricoles destinés à l'alimentation humaine ou animale. Elle utilisera des alternatives aux gènes résistants aux antibiotiques dans la sélection des traits nouveaux dès que la technologie le permettra. Elle ne poursuivra pas l'utilisation de technologies qui ont pour résultat de produire des semences stériles.

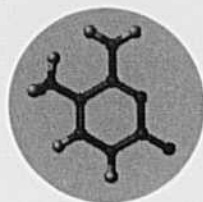
L'entreprise de Saint-Louis a créé une équipe

dont le mandat est de faciliter le partage de la technologie et la collaboration en développement agricole avec des organismes publics, avec des organismes à but non lucratif et les industries locales à travers le monde.

Malgré le débat sur les produits issus de la biotechnologie moderne, Monsanto a présenté aux visiteurs des statistiques montrant que la technologie demeure populaire auprès des producteurs. À titre d'exemple, la projection d'utilisation du soya RoundUp Ready aux États-Unis en 2001 sera à la hausse, la performance des herbicides traditionnels ayant été décevante cette année.

Au Canada, 70 % des producteurs appuient les biotechnologies servant d'intrants agricoles, 50 % en ont utilisés pour les principales cultures disponibles sur le marché (maïs, soya, pomme de terre, canola) dont 92 % dans le canola seulement. De plus, un sondage Ipsos-Reid conclut que les commerçants des grains issus des cultures OGM n'ont pas eu de difficultés à les commercialiser.

En terme de développements futurs, Monsanto prévoit poursuivre, jusqu'à 2004, la recherche sur les technologies à dominance des traits agromomiques (résistance aux herbicides, répression des insectes). Après 2004, l'emphase sera mise sur le développement de produits offrant des traits qualitatifs comme les cultures à haute teneur en huile, en vitamines ou en acides aminés (ex. lysine en nutrition animale). L'initiative a été jugée positive en ce qu'elle a atteint l'objectif de créer un dialogue permettant aux producteurs de mieux comprendre comment ces technologies sont développées et d'exprimer à ceux qui les développent et les commercialisent leurs questions, leurs préoccupations et le besoin d'un plus grand effort de vulgarisation de leur part relativement aux biotechnologies. ●



[o g m]

LES ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS ET LE TIERS-MONDE

Un bienfait?

Stéphane Gagné

Avec l'introduction des semences génétiquement modifiées, la modernité frappe de plein fouet les traditions paysannes des pays du tiers-monde. Au nom de considérations humanitaires et de sécurité alimentaire, de grandes entreprises vantent les mérites de leurs semences et tentent de les implanter partout. L'enjeu est majeur pour les dix plus grandes entreprises agrochimiques car, selon une estimation du journal français Libération, le marché des OGM pourrait représenter 110 à 120 milliards de dollars par an à l'horizon 2010.

Après avoir connu un succès mitigé dans les pays développés - surtout en Europe -, les grandes entreprises de l'agrochimie visent désormais les pays du tiers-monde. Il s'agit d'un marché immense : il y a là 5 milliards de personnes, représentant 70 % de la population mondiale. Et ce n'est pas fini car cette popula-

Malgré les « demi-succès » des cultivars transgéniques, la FAO continue de croire en l'avenir du génie génétique, tout en recommandant la prudence et plus d'études

tion croît à un rythme de 3,5 % par année. Et la majorité des habitants du tiers-monde vivent encore de l'agriculture.

L'un des arguments majeurs des grandes entreprises de l'agroalimentaire pour vendre leurs nouvelles semences est que celles-ci permettront de solutionner le problème de la faim dans le monde. Cet argument obtient l'aval de plusieurs gouvernements qui autorisent la mise en marché de ces semences. À ce propos, le ministre nigérian de l'agriculture, Hassan Adamu, a déjà dit dans le Washington Post (11 septembre 2000) : « la dure réalité est que, sans l'aide des biotechnologies agricoles, beaucoup d'hommes mourront. »

Les fabricants de produits pour le contrôle des cultures affirment également que les semences transgéniques permettront de lutter plus efficacement contre les infestations et les maladies qui attaquent les plantes et cela, à bon prix, en réduisant la quantité de pesticides utilisés et en haussant le rendement.

provalcid inc.

NOTRE PARTICIPATION À VOTRE ALIMENTATION

**Achat et vente
de grains et
sous-produits**

4572, boul. Marie-Victorin, Varennes
(Québec) Canada J3X 1P7
Tél.: (450) 652-3916
Sans frais: 1 877 652-3916
Fax: (450) 652-7959

> www.provalcid.com

Grains

avoine
blé
canola
maïs
orge
sarrasin
soya

Sous-produits

Semences

Services: séchage, criblage, entreposage.
Mise en marché: au comptant et à terme.



Des questions se posent

Qu'en est-il exactement? Concernant l'affirmation selon laquelle les OGM sont la solution à la faim dans le monde, plusieurs spécialistes et organisations expriment de sérieux doutes. Pierre Turcotte, agronome-phytogénéticien au Centre de recherche sur les grains (CÉROM), fait partie de ceux qui croient que le problème de la faim est plus un problème de pauvreté qu'un problème qui peut être résolu techniquement. Des ONG comme Oxfam Canada et CUSO ont récemment abondé dans le même sens. Selon Cindy Moriarty, directrice régionale de CUSO, « la cause sous-jacente de la faim n'est pas le manque d'aliments, mais plutôt le manque d'argent pour les acheter, le manque de terres et d'eau pour les cultiver, la distribution inégale des aliments et puis la politique. » La pénurie d'aliments ne semble donc pas être un problème majeur. Selon les projections de la FAO contenues dans le rapport Agriculture: Horizon 2015/30, en 2030, huit milliards d'êtres humains sur terre auront suffisamment de nourriture. Le problème de la malnutrition sera bien plus important que celui de la faim : il touchera 580 millions de personnes.

Des avantages pour l'Afrique?

Les pays africains ont d'ailleurs répliqué à ce qu'ils considèrent être une propagande mensongère de la part des transnationales de

Solution du jeu « Êtes-vous observateur ? »

(Jeu en page 28)

Voici les 7 différences. Contrairement au producteur du dessin A, le producteur du dessin B utilise des semences certifiées. Grâce à l'utilisation de semences certifiées :

- ① le producteur est souriant car il est prospère;
- ② le producteur a des revenus supérieurs;
- ③ les semences d'origine offrent une variété pure donnant accès à des marchés spécifiques et garantis;
- ④ les rendements sont uniformes et améliorés;
- ⑤ les plants sont plus vigoureux;
- ⑥ les semences certifiées ont fait l'objet d'importants investissements en recherche et développement;
- ⑦ la présence du sceau de certification reconnu est une garantie de qualité.



**Syndicat des producteurs de
semences pédigree du Québec**



Tout est
sur l'étiquette.

l'agrochimie. À la 5^e session de la Commission des ressources génétiques pour l'agriculture et l'alimentation, tenue à Rome en juin 1998, les délégués africains de la FAO ont dénoncé fermement « l'utilisation de l'image des pauvres et des affamés de nos pays par des sociétés multinationales géantes afin de promouvoir une technologie qui n'est sûre ni pour la santé, ni pour l'environnement et qui ne présente aucun avantage pour nous » (source : site Internet de la FAO).

Les paysans africains et même asiatiques ont donc de grandes craintes face aux biotechnologies agricoles. La perte de leur savoir-faire agricole est l'une de celles-ci. Sur ces continents, les améliorations génétiques des semences se font par les paysans eux-mêmes (qui gardent une partie de leurs récoltes pour l'année suivante). L'arrivée des semences transgéniques représente une menace pour les variétés de cultivars qu'ils ont eux-mêmes développées. Prenons le cas du coton au Pakistan. Cette culture représente 60 % des revenus d'exportation du pays et fait vivre plus de 20 millions de personnes. Récemment, l'annonce de l'introduction prochaine d'une variété de coton contenant à l'insecticide biologique Bt a suscité une controverse. Selon la Coalition nationale des fermiers pakistanais, la culture à grande échelle de cette variété remplacera la richesse des variétés locales, transformant ainsi les champs de coton en de vastes monocultures, plus vulnérables aux maladies et aux insectes. De plus, comme la grande majorité du coton pakistanais est exportée vers l'Europe de l'Ouest, les fermiers craignent que l'Union européenne, déjà très réticente face aux OGM, n'achète son coton ailleurs. Ces mêmes craintes existaient aussi en Thaïlande (concernant le riz) et le Brésil (concernant le soja). Ces deux pays ont toutefois réglé le problème en interdisant la production de variétés transgéniques de ces deux cultures.

En Afrique, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) est aussi intervenue en faveur de ses fermiers en protégeant par une loi le privilège du fermier à cultiver, sélectionner et améliorer ses propres semences sans avoir à payer de redevances à quiconque. Pour atténuer l'invasion des semences transgéniques en Afrique, l'OUA compte faire pression sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour que cesse les brevets sur les animaux, des végétaux et des autres organismes vivants.

Concernant la réduction de l'usage des pesticides associés aux cultivars transgéniques (surtout ceux résistants aux herbicides), M. Turcotte est sceptique car les rapports et les études qu'il a consultés démontrent le contraire. Côté



La sécurité de l'expérience !

RAD

ASCOT (Sherbrooke)
L'installateur Léon Ladouceur
Léon Ladouceur
☎ (819) 564-8918

LA POCATIÈRE
Groupe Dynaco
Richard Lévesque
☎ (418) 856-1765

METABETCHOUAN
Les équip. de ferme L. Boudreault
Sylvain Gagnon
☎ (418) 349-2866

NAPIERVILLE
Labrie Équipements Enr.
Jean-Claude Labrie
☎ (450) 245-3205

NICOLET
Hervé Lacharité et Fils
Mario Lacharité
☎ (819) 293-8676

NOTRE-DAME DU NORD
Place Agricola
Jean Richard & Daniel Gagné
☎ (819) 723-2929

ORMSTOWN
Les équip. Laplante & Lévesque Ltée
Michel Laplante
☎ (450) 829-3516

PLAISANCE
Les syst. d'alimentation N.D.
Norbert Desjardins
☎ (819) 427-5070

QUÉBEC
Agribec
Fernand Duclos
☎ (418) 877-1013

ROXTON POND
Les équip. de Ferme Weigh-Tronix
Jules St-Pierre, agr.
☎ (450) 777-7734

STE-MADELEINE
Les Entreprises Michel Cordeau
Michel Cordeau
☎ (450) 584-3938

ST-ADRIEN DE HAM
Les Équipements PLP Inc.
Yvan Pruneau
☎ (819) 828-2027

ST-BENOIT / Mirabel
Distributions J.Y. St-Pierre Inc.
Jean-Yves St-Pierre
☎ (450) 258-2885

ST-CASIMIR
J.M. Bélanger Inc.
André Bélanger
☎ (418) 339-2348

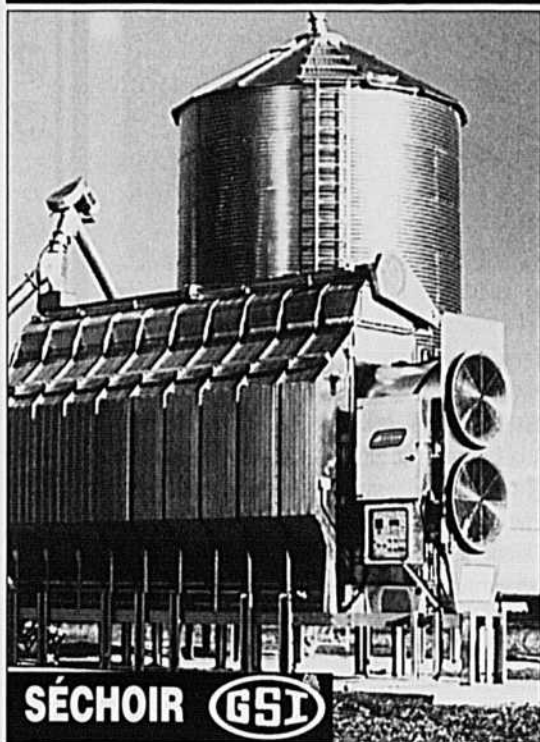


Spécial d'Hiver Spécial d'Hiver

Intéressé par des économies substantielles !

Bénéficiez :

Spécial d'Hiver Spécial d'Hiver



- Panneau informatisé.
- Disponible en acier inoxydable.
- Mode continu et "batch".



"Grain Flow" DMC

Transformez votre silo en système de séchage en continue. Capacité : 2 à 18 tonnes.

RAD ÉQUIPEMENTS INC. 400 rue Martineau, St-Hyacinthe

ET

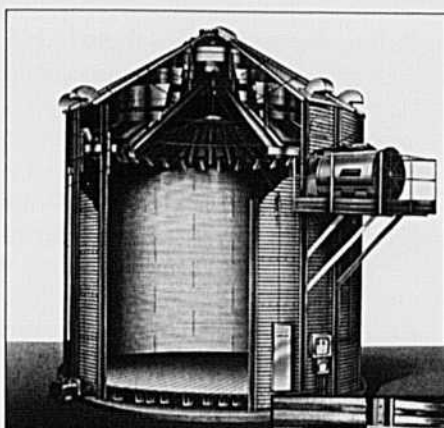


LA COMBINAISON GAGNANTE

Spécial d'Hiver Spécial d'Hiver Spécial d'Hiver

- De rabais intéressants grâce aux escomptes consenties.
- Du meilleur prix avant les augmentations de 2001.
- Des incidences fiscales applicables en achetant.

Spécial d'Hiver Spécial d'Hiver Spécial d'Hiver



Séchoir AutoFlow

- Système en continu.
- Séchage uniforme.



Transformez votre
«**Top Dry**» en
séchoir continu
«**AutoFlow**»



MONITEUR

permettant de capter
les données de tem-
pérature et gérer les conditions de
stockage dans votre silo.

Venez nous visiter

au Salon de l'Agriculteur à St-Hyacinthe
les 9, 10 & 11 Janvier 2001
aux kiosques : * 158 - 159 - 164 - 165.

ST-DOMINIQUE

Les Equip. Daniel Labonté Inc.
Daniel Labonté
☎ (450) 773-6589



ST-ESPRIT DE MONTCALM

Equip. de ferme M.J. Inc.
G. Dugas
☎ (450) 839-3143



ST-GERVAIS

Equip. Gaétan Théberge Enr.
Gaétan Théberge
☎ (418) 887-3018

ST-HÉNÉDINE

Equipements Dallaire Inc.
Guimont Dallaire
☎ (418) 935-3351

ST-JUSTIN

Agent
Robert Francoeur
☎ 1 888 227-2691

ST-NARCISSE

Equip. métallurgique S-N 2000
Louis Landry
☎ (418) 475-6094

ST-STANISLAS

Agrimhof Enr.
Paul Imhof
☎ (418) 328-4500



VICTORIAVILLE

Agrotec Bois-Francs Inc.
Pierre Trépanier
☎ (819) 752-6101



rendement, les variétés OGM n'ont pas non plus rempli toutes leurs promesses, selon M. Turcotte qui se prononce à titre personnel.

Malgré les « demi-succès » des cultivars transgéniques, la FAO continue de croire en l'avenir du génie génétique, tout en recommandant la prudence et plus d'études. À titre d'exemple, on croit beaucoup à l'avenir de produits comme le riz à teneur élevée en bêta-carotène susceptible d'améliorer l'état de santé de 250 millions de personnes dans le monde qui ont des carences en vitamine A. Les semences transgéniques : bienfait ou calamité pour les pays en développement? Nous en serons sans doute plus dans un avenir rapproché. ●

*journaliste pigiste



Photo: Dominic Gauthier/TCN

Tél.: (450) 796-2626 / Fax: (450) 796-4256



[m a r c h é i n t e r n a t i o n a l]

Les céréales à travers le monde en 1999-2000

Patricia Mendez del Villar*

Les récoltes céréalières 1999-2000 ont connu un nouveau recul de 1,2 %. Seule la production de riz a connu une progression de 2 % par rapport à la campagne précédente. La production mondiale des céréales a atteint, d'après l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 1 872 millions de tonnes lors de la campagne précédente. Ces résultats sont dus en partie aux conditions climatiques médiocres subies par de nombreux pays de l'hémisphère sud et à une baisse des superficiesensemencées liée au recul des prix mondiaux.

Pour faire face aux besoins de consomma-

tion, un prélèvement sur les stocks céréaliers mondiaux devrait être effectué. Malgré ce recul, le niveau des stocks devrait rester dans la fourchette de sécurité de 17-18 % de la consommation céréalière prévue. Les perspectives pour la campagne 2000-2001 s'annonçaient plus favorables avec une reprise de la production des céréales secondaires et, dans une moindre mesure, de celle du blé. En revanche, la production rizicole pourrait connaître un certain essoufflement en raison de la baisse des surfaces ensemencées due au fléchissement des cours mondiaux.

Baisse des superficies dans le blé

En 1999-2000, la production mondiale de blé a été estimée par la FAO à 589 millions de tonnes (-1 % par rapport à la campagne 1998-1999). Cette baisse est due principalement au recul de la production dans les pays de l'hémisphère nord, notamment en Afrique du Nord, aux États-Unis, dans l'Union européenne et dans certains pays de l'Europe de l'Est (Roumanie, Ukraine, Hongrie). En revanche, dans les pays de l'hémisphère sud, la production de blé a progressé du fait des conditions de végétation des plus favorables d'une augmentation des superficies, en particulier en Argentine, en



On a enregistré au cours de la dernière année une baisse des prix et des superficies dans le blé et les céréales secondaires à travers le monde.

PRODUCTION DE CÉRÉALES

Pays	Millions/ tonnes	% du total
Chine	457,0	22,1
États-Unis	336,0	16,3
Inde	230,0	11,1
France	64,8	3,1
Indonésie	58,7	2,8
Total 5 pays	1 146,5	55,4
Russie	53,8	2,6
Canada	53,8	2,6
Brésil	47,6	2,3
Allemagne	44,3	2,1
Argentine	33,4	1,6
Vietnam	33,1	1,6
Bangladesh	31,8	1,5
Australie	31,1	1,5
Turquie	30,3	1,5
Mexique	28,7	1,4
Total monde	2 064,1	100

Australie, en Chine et dans les États asiatiques de la CEI (Communauté d'états indépendants).

Baisse des superficies pour les céréales secondaires

La production de céréales secondaires a connu une diminution en 1999, s'élevant à 886 millions de tonnes contre 911 millions de tonnes en 1998. Les plus fortes baisses ont touché les pays d'Asie (Chine, Inde et Indonésie), d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (Soudan, Afrique du Sud) et d'Amérique du Sud (Brésil).

Augmentation de la production de riz

Contrairement aux autres céréales, la production de riz a connu une hausse de 2 % en

EXPORTATIONS DE CÉRÉALES (1998)

Pays	Millions de tonnes	% du total
États-Unis	78,8	31,0
France	28,8	11,3
Argentine	25,5	10,1
Canada	21,0	8,3
Australie	20,0	7,9
Chine	9,0	3,6
Allemagne	8,1	3,2
Thaïlande	6,5	2,6
Total monde	253,9	100

1999 atteignant 593 millions de tonnes de paddy, soit l'équivalent de 396 millions de tonnes de riz usiné. Les récoltes asiatiques (plus de 90 % de la production mondiale) ont connu des conditions nettement plus favorables que lors des deux précédentes campagnes qui avaient été affectées par de graves inondations (phénomène climatique La Niña)

Consommation stable

Avec le recul de la production mondiale, la consommation céréalière en 1999 est restée quasiment inchangée avec une augmentation de

BLÉ

Pays	Millions de tonnes	% du total
Chine	114,4	19,6
Inde	70,8	12,1
États-Unis	62,7	10,7
France	37,0	6,3
Russie	31,0	5,3
Canada	26,9	4,6
Australie	21,3	3,6
Allemagne	19,7	3,4
Total monde	583,6	100



Photo: Dominic Gauthier/TCN

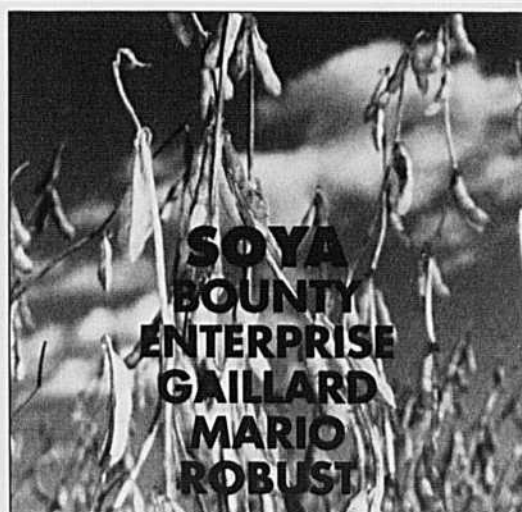
**Mariez la performance
et cultivez
l'excellence
avec les variétés**

Semico INC.

**ORGE
MASKOT
MYRIAM
VIVIANE**

**BLÉ
ALGOT
AQUINO**

**AVOINE
SYLVA**



**SOYA
BOUNTY
ENTERPRISE
GAILLARD
MARIO
ROBUST**

4905, boul. Laurier, Sainte-Rosalie (Québec) J0H 1X0
Tél. : (450) 799-3225 • Téléc. : (450) 799-3229
www.semico.ca

IMPORTATIONS DE CÉRÉALES (1998)

Pays	Millions de tonnes	% du total
Japon	27,0	10,8
Corée du Sud	12,0	4,8
Mexique	11,6	4,7
Égypte	10,6	4,2
Brésil	10,0	4,0
Chine	10,0	4,0
Italie	8,3	3,3
Arabie saoudite	7,3	2,9
Espagne	6,7	2,7
Iran	6,3	2,5
Total monde	252,7	100

0,3 % seulement, s'élevant à 1 882 millions de tonnes contre 1 877 millions de tonnes en 1998. La part destinée à la consommation humaine directe (environ la moitié de la consommation totale) devrait ainsi s'établir à 955 millions de tonnes, contre 950 millions de tonnes auparavant. Cette progression de la consommation par tête (173 kg/an dans les pays en développement et 130 kg/an dans les pays développés) devrait à peine maintenir le niveau de celle de l'année précédente. L'utilisation pour l'alimentation animale a toutefois

augmenté, en particulier en Asie, suite à la relance économique.

Échanges et exportations de blé en hausse

Les échanges mondiaux ont connu, en 1999-2000, une progression de 3,5 % par rapport à l'année précédente (222 millions de tonnes contre 215 millions de tonnes).

Les échanges de blé ont progressé de 5,6 % en 1999-2000, atteignant 103 millions de tonnes contre 97 millions en 1998-1999, l'un des niveaux les plus élevés depuis dix ans. Cette relance tient surtout à l'augmentation de la demande asiatique et nord-africaine, suite à la baisse de la production dans certains pays (Iran, Maroc), grandement favorisée par la baisse des cours mondiaux. En Europe, les importations de blé ont connu une progression sensible, principalement due au doublement des importations de la Russie et, dans une moindre mesure, à celles de pays comme la Roumanie, confrontés à une grave crise économique. En revanche, dans certains des pays asiatiques de la CEI, les importations de blé ont marqué un recul grâce à une amelio-

PRODUCTION DE MAÏS

Pays	Millions de tonnes	% du total
États-Unis	239,7	39,9
Chine	126,2	21,0
Brésil	32,2	5,4
Mexique	18,3	3,1
France	15,6	2,6
Argentine	13,2	2,2
Inde	10,5	1,7
Roumanie	10,0	1,7
Total monde	600,4	100

ration de la production. Il en a été de même en Amérique du Sud.

Du côté des exportations, la hausse des échanges mondiaux de blé a bénéficié à la plupart des pays excédentaires (Argentine, Australie, Canada et Union européenne). En revanche, les exportations nord-américaines sont restées stables. Au fil des années, les États-Unis ont vu leur part de marché diminuer au profit des exportateurs de l'hémisphère sud. La Turquie, pour sa part a connu une baisse de ses exportations en raison d'une chute de production de 15 % environ.



CHAMP D'EXPERTISE

Quand vient le temps de discuter productions végétales, faites appel aux spécialistes de l'équipe Agrocentre. Ce sont de vrais pros en la matière. Ils performent là où ça compte : sur le terrain. Quelles que soient vos cultures, ils vous aideront à choisir les produits et les services qui répondent le mieux à vos besoins. Gardez une longueur d'avance, contactez l'équipe tout-terrain et profitez de son expertise sur le champ !

SEMENCES • CHAUX • FERTILISANTS • PROTECTION DES CULTURES • APPLICATION À FORFAIT • PAEF • AGRICULTURE DE PRÉCISION

AGROCENTRE
FARNHAM INC.
Stanbridge Station
(450) 296-8205

AGROCENTRE
FERTIBEC INC.
Saint-Rémi
(450) 454-5155

AGROCENTRE
ST-HYACINTHE INC.
Saint-Hyacinthe
(450) 796-3360

AGROCENTRE
ST-PIE INC.
Saint-Pie-de-Bagot
(450) 772-2476

AGROCENTRE
VINISOL INC.
Nicolet
(819) 293-5851

LES ENGRAIS
LANAUDIÈRE INC.
Saint-Thomas-de-Joliette
(450) 759-1520

Échanges et exportations de céréales secondaires en hausse

Les échanges de céréales secondaires ont atteint 96 millions de tonnes contre 93 millions de tonnes en 1998-1999, soit une augmentation de 3,2 %. Cette progression est en partie liée à la reprise économique en Asie, avec une demande croissante pour l'alimentation animale. Les importations africaines (Afrique de l'Est et Afrique australe) ont aussi connu une augmentation sensible due à une baisse de la production. En Amérique latine, en revanche, la demande d'importation en céréales secondaires a diminué, sauf au Brésil où les achats ont progressé suite à une relance de la production de volaille.

Du côté des exportations de céréales secondaires, on a assisté à une reprise dans des pays autres que les grands pays exportateurs (États-Unis, Argentine et Union européenne). Ainsi, la Chine a vu ses exportations faire un bond de 50 % par rapport à 1998-1999, bénéficiant de la relance économique asiatique; leur niveau restait cependant en dessous de la moyenne des cinq années précédentes.

Prix à la baisse pour le blé, le maïs et le riz

En 1999, les prix mondiaux des céréales ont été à la baisse, pour la deuxième année consécutive, en raison des disponibilités importantes des pays exportateurs et de la faiblesse de la demande d'importation. Les cours des trois principales céréales (blé, maïs et riz) ont connu une baisse constante sur l'ensemble des marchés à l'exportation.

En 2000-2001, le commerce mondial des céréales allait probablement connaître une nouvelle contraction et une poursuite de la tendance baissière des prix mondiaux. Cependant, ce faible niveau des prix pourrait inciter les producteurs à une substitution par des cultures plus rémunératrices telles que les oléagineux. Aussi peut-on s'attendre, à terme, à un recul de la production céréalière mondiale en raison d'une baisse des superficies, en particulier dans les pays développés.

* économiste, Centre de coopération internationale en recherche économique pour le développement

* Ce texte est extrait de l'État du monde 2001, pages 108 à 112. Éditions du Boréal, Éditions La Découverte

Les semences certifiées

une garantie tout-terrain

La semence est l'intrant le plus important de votre programme de culture. Afin d'obtenir la garantie d'un bon rendement, optez pour des semences certifiées ayant une bonne vigueur printanière. Voici quelques trucs de l'équipe tout-terrain qui vous permettront de maximiser vos résultats.

- Conservez une profondeur uniforme de semis. Le chiffre magique à retenir est 2 pouces (5 cm) :

- 2 pouces et plus pour le maïs
- 2 pouces et moins pour le soya.

- Pour un semis plus précis, ne dépassez pas la vitesse de 4,5 mi/h (7 km/h).

Rappelez-vous que la production de semences ne se fait pas en usine : pour un meilleur choix, réservez tôt!

Large gamme de semences de marque NK™ et Progeni disponible à votre Agrocenre.



**AGRO
CENTRE**

L'ÉQUIPE TOUT-TERRAIN

NK est une marque de commerce de Novartis AG, utilisée sous licence par Novartis Seeds Inc., une compagnie Syngenta.



Michel Rémillard
agronome
Agrocenre St-Pie inc.

Jean-Sébastien Rivard
technologiste agricole
Agrocenre St-Hyacinthe inc.

Germain Boulerice
représentant
Agrocenre Fertibec inc.

Pour un grain de GRADE SUPÉRIEUR même en CONDITION HUMIDE

Les séchoirs

LAW



Économisez

Grâce à la plus faible
consommation
d'énergie

*L'expérience d'une génération,
la force d'une tradition*



LAW-MAROT-MILPRO
CONCEPTEUR • FABRICANT •
ENTREPRENEUR

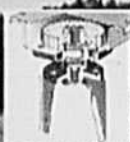
1150, Brouillette
St-Hyacinthe, Qc
J2T 2G8
Tél.: (450) 771-2404
Fax: (450) 771-4340



Si vous désirez la fiabilité, la robustesse et la rapidité

FALC

Herse rotative MAGNUM



Conçue pour les sols durs et pierriers. 7 modèles de 2.5 à 6 mètres



Rotoking

Pour la préparation parfaite d'un lit de semences. Plusieurs modèles disponibles de 1.5 à 5.5 mètres



Distributeur
GALLIGNANI FALC DISTRIBUTION INC.
640, rue Chauveau,
Drummondville (Qc) J2C 6C9
Tél.: (819) 477-1107
Fax : (819) 477-1108
E-mail : gfone@9bit.qc.ca

**La Vraie Nature d'une
Puce Électronique.**

(PROGRAMMÉE POUR PERFORMER)



**SEMENCE
CERTIFIÉE**

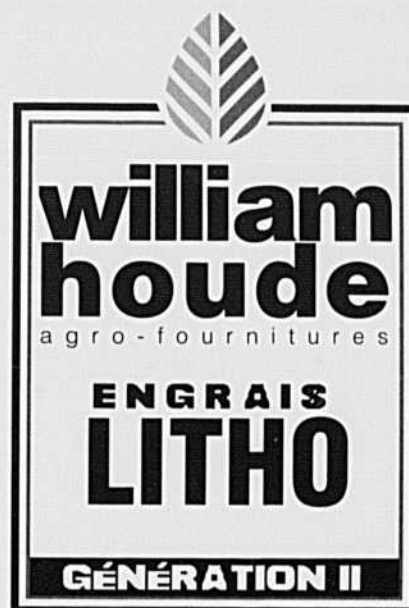
*Tout est
sur l'étiquette*

À l'aube d'une nouvelle ère : 96^e Congrès de l'ACPS

Le congrès de l'Association canadienne des producteurs de semences tenu cet été à Saskatoon avait une saveur toute particulière. En effet, en cette dernière année de millénaire, de siècle et de décennie, il avait été convenu de réfléchir sur les perspectives d'avenir. Quelques conférenciers mettaient leurs connaissances, leur expérience et leur vision au service des participants afin d'alimenter leur propre réflexion sur le sujet. John Oliver, de Maple Leaf Bio-Concepts, abordait l'avenir d'une façon plus globale en comparant la production alimentaire au Titanic. Ce paquebot est énorme, efficace et puissant mais sans savoir vraiment où il va. La population double à tous les huit ou neuf ans et nous devons produire 2,5 fois plus d'ici vingt ans. Le conférencier est convaincu que la biotechnologie pourrait remédier à la situation. Cependant, si le débat sur la biotechnologie glisse trop du scientifique vers le politique, nous devons vivre avec les conséquences. M. Oliver terminait sur cette note : « L'iceberg est là devant nous et nous pouvons encore contrôler le choc si l'enjeu est géré correctement. »

Par la suite, JoAnne Buth, du Canada Canola Council, a tracé un bref portrait des implications de la nouvelle politique américaine en matière de salubrité et d'innocuité des aliments. Finalement, Larry Martin, du George Morris Centre, mettait l'accent sur la chaîne de la valeur-ajoutée et les processus de traçabilité. Selon lui, la segmentation des marchés et la demande pour celle-ci demeurera en croissance, particulièrement avec l'utilisation de grains dans la conception de produits nutraceutiques, pharmaceutiques, industriels et autres produits non-traditionnels.

Le message des conférenciers était optimiste et plein de défis. Cependant, la dure réalité nous rattrape rapidement alors que les outils de développement pour affronter ces défis peuvent aussi être menacés. En effet, l'ACPS, avec une résolution en ce sens, devra être vigilante afin d'assurer la pérennité de son statut de responsable de la certification des récoltes de semences dans le nouveau cadre légal, qui, dans sa forme préliminaire et contrairement à loi actuelle, n'en fait aucunement mention. ●

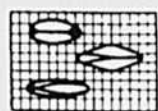


Chaque fois que vous avez vu une de ces pancartes cet été, dites-vous bien que les producteurs qui ont utilisé ces nouveaux fertilisants ont obtenu :

- Une maturité plus hâtive et plus uniforme de leur culture.
- Plus de rendement à l'acre.
- Plus de revenu à l'acre.
- Résultats vérifiés chez plus de 105 producteurs en 1995-96-97 et 98-99.

Si vous désirez obtenir les mêmes avantages, contactez-nous sans tarder!

8, 3^e rang O., St-Simon, Québec J0H 1Y0
Tél.: (450) 798-2002 • 1-800-663-0064
Fax: (450) 798-2776



Semences RDR PROULX INC.

NOS VARIÉTÉS NON MODIFIÉES GÉNÉTIQUEMENT

- | | |
|----------------|---------------------|
| • OAC Wingham | le hile brun |
| • Maple Glen | le hile pâle |
| • OAC Bayfield | le performant |
| • OAC Prudence | le hatif, hile pâle |
| • AC Glengarry | nouveau, hile pâle |

3680 ch. Des Soixante, Nicolet (Qc) J3T 1P4
Tél.: (819) 293-2001 • Fax: (819) 293-2002
email: semences.rdr@sogetel.net





[r e p o r t a g e]

Les vertes espérances

Michel Beaunoyer

À l'origine de l'agriculture, il y a la graine. Cette semence, confiée à la terre, résume toute la magie, tout l'espoir en un retour sur l'investissement, qu'entretient celui qui consacre sa vie à la terre. Cette graine, elle doit germer et répondre à ses promesses. Pas étonnant qu'un tel soin soit apporté à la préparation de ces semences. Jean-Denis Aumont, de Saint-Alexis-de-Montcalm, en a fait sa spécialité.

On ne produit pas de la semence comme des céréales normales. Il faut apporter un soin extrême à la réalisation de chacune des étapes menant à la récolte, et toujours, le produit est scruté pour que toute anomalie soit décelée. Pour produire de la semence, il faut conjuguer une patience infinie à des exigences de qualité très élevées. C'est sur la qualité de la semence produite que reposent les récoltes à venir.

L'agriculture n'a guère de secret pour la famille Aumont. Jean-Denis représente la troisième génération à exploiter la ferme ancestrale. Cette dernière est plus que centenaire. Au fil des ans et des cultures, on développe une expertise tranquille, calquée sur les productions et surtout sur la capacité du sol à se faire généreux. Ici, une terre argileuse impose ses contraintes.

À l'origine, on y cultivait le tabac. Pas le fin tabac à cigarette, mais plutôt une variété plus robuste, prisée par les fumeurs de pipe. L'industrie, à une époque très florissante, a été sapée par les importations à bas prix. L'horticulture et même la betterave à sucre ont pris le relais. « La betterave, le temps où un marché existait avec la raffinerie à Mont-Saint-Hilaire, était excellente pour décompacter nos sols argileux. » Mais comme le tabac, le sucre québécois ne faisait pas le poids face à la concurrence étrangère et la raffinerie est devenue un

immense éléphant blanc avant de fermer définitivement ses portes.

Mais depuis longtemps la Ferme de la Pointe, ainsi nommée à cause de l'étrange découpage des terres, formant un triangle entre deux grands lots, donnait dans la diversité. « Mon père déjà faisait de la semence, explique Jean-Denis Aumont. Mais c'était uniquement de l'avoine. En 1980, nous avons introduit le blé et l'orge, qui étaient alors en forte demande. »

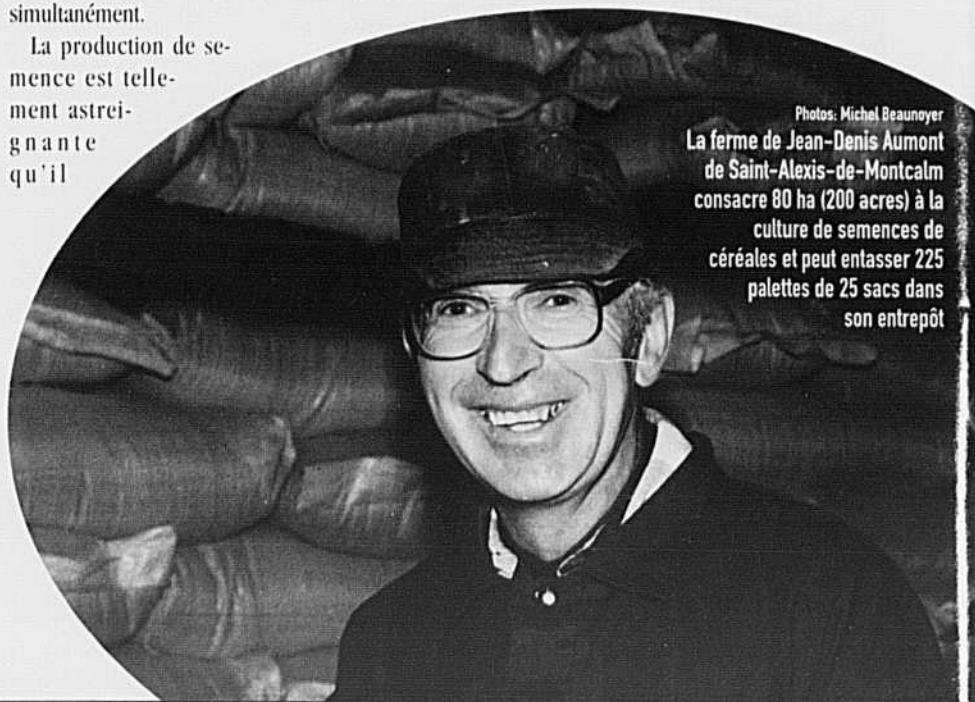
La ferme consacre 80 ha (200 acres) à la culture de semence de céréales. La dernière récolte était composée de seigle d'hiver, d'avoine, de deux variétés d'orge, de triticales et de deux variétés de soya. Les variétés semées suivent les recommandations de la Coopérative Profidor de Saint-Alexis-de-Montcalm, qui commande les semences au producteur. Mais dans ses choix, celui-ci s'assure que les différents types de céréales s'inscrivent bien dans l'agenda des récoltes. Il ne faut pas que tout mûrisse simultanément.

La production de semence est tellement astreignante qu'il

est pour ainsi dire impossible de passer rapidement d'un champ à l'autre.

Car pour éviter toute contamination des grains, après chaque récolte, il faut que tous les équipements soient nettoyés à fond, y compris la moissonneuse. Idem pour les opérations de transport, le criblage et l'entreposage. « Toujours il faut s'assurer que le grain n'est pas en contact avec des contaminants, surtout des grains similaires mais d'une autre variété, » souligne le producteur.

Cette attention s'applique dès la préparation du sol et le choix des cultures. Pas question de semer une variété de seigle sur une terre qui a porté une autre variété de la même céréale l'année précédente, le danger de repousse spontanée et de mélange des variétés est trop grand. Et puis, il faut établir un périmètre neutre autour de chacun des champs, pour éviter toute invasion aérienne.

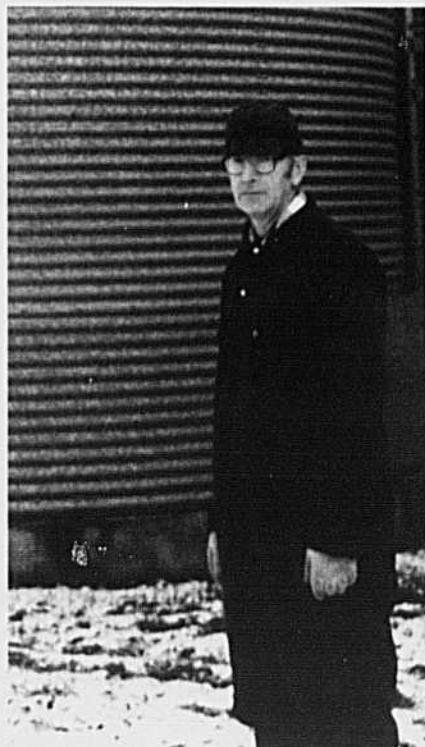


Photos: Michel Beaunoyer
La ferme de Jean-Denis Aumont de Saint-Alexis-de-Montcalm consacre 80 ha (200 acres) à la culture de semences de céréales et peut entasser 225 palettes de 25 sacs dans son entrepôt

À chaque étape, le producteur est suivi, doit accumuler les documents et répondre à plusieurs critères d'assurance qualité. Pour faire de la semence, il faut avoir été accepté, après probation, de l'Association canadienne des producteurs de semence sélect, regroupant les syndicats provinciaux. Les contrôles sont nombreux et le producteur ne doit jamais oublier que sa vigilance est avant tout nécessaire pour garantir le succès des producteurs qui utiliseront ses semences.

*La dernière récolte
était composée de seigle
d'hiver, d'avoine, de
deux variétés d'orge,
de triticale et de deux
variétés de soja*

Le taux de germination, oscillant entre 75 % et 85 %, selon la catégorie, fait d'ailleurs partie des tests effectués sur les semences. Pour éviter une dégradation de la qualité, l'entreposage doit se faire dans des conditions d'humidité contrôlée, à pas plus de 14 %, sinon il y aurait danger de germination précoce. Et une graine ne germe pas deux fois.



Avant de cribler et de mettre en sac, la conservation dans les silos à une humidité adéquate est d'une importance capitale.

PLANTEUR 1200



PLANTEUR 1200

Bâti selon les
spécifications
de nos clients.

TOUTE LA DIFFÉRENCE

Le mécanisme de distribution de notre planteur 1200 vous assure qu'une seule graine est plantée à la fois malgré les variations dans la grosseur des semences. Il offre aussi la meilleure précision dans l'espacement entre les graines même à une grande vitesse de travail.

De plus, un seul moniteur dans une unique console incorpore toutes les fonctions de débit d'engrais, d'herbicides et de semences.

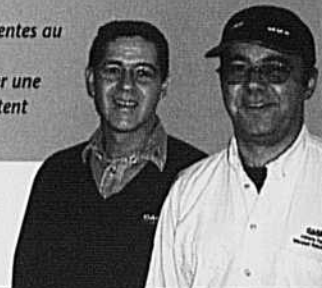
Enfin, notre planteur 1200 est équipé d'un système de distribution de semences qui réunit 6 fonctions indispensables à l'obtention d'une germination en exploitant 100% du potentiel de chaque grain.

TOUTE LA DIFFÉRENCE C'EST AUSSI...

Guy-Michel Tourigny et Marc Boisvert représentants des ventes au Centre Agricole Nicolet-Yamaska inc. à Nicolet. Avec leur dynamisme et leur bonne humeur, ils ont su créer une appartenance au commerce qui font que les clients se sentent vraiment impliqués dans la grande famille Case IH.

TOUTE LA DIFFÉRENCE... CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCAL!

Membre d'un réseau plus fort que jamais.



Visitez notre site Internet <http://www.caseih.com>

Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.

CASE IH

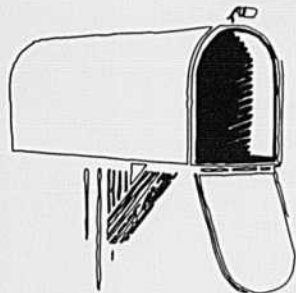
En 1991, la Ferme de la Pointe se dotait d'une table à gravité, venant compléter le crible déjà en opération. Ainsi, Jean-Denis Aumont sauve une opération, pouvant cribler et ensacher lui-même sa production. Dans son entrepôt, il peut entasser ensuite 225 palettes de 25 sacs de semence. Ses opérations de criblage des grains se déroulent de janvier à avril. Pendant ce temps, la Coopérative fédérée, qui se charge de la commercialisation de cette semence, vient graduellement en prendre livraison afin de pouvoir la distribuer chez les producteurs.

Cette collaboration avec la Coopérative est appréciée du producteur. Il peut multiplier le grain qui lui est confié, tout en sachant qu'elle lui trouvera ensuite un marché garanti. De toute façon, il serait bien difficile de détourner M. Aumont de la production de semence. Et avec trois enfants, dont un au collège MacDonald en technique agricole, il pense bien que sa relève est garantie. On peut dire qu'il a su semer l'intérêt pour l'agriculture auprès de ses jeunes. ●

En 1991, la Ferme de la Pointe se dotait d'une table à gravité, venant compléter le crible déjà en opération



Abonnez-vous • Abonnez-vous



LA TERRE

DE CHEZ NOUS

informe les producteurs et productrices agricoles et autres personnes intéressées aux diverses activités rurales. À chaque semaine la TCN fournit à ses lecteurs des informations qui concernent la production et la mise en marché des produits agricoles et forestiers au Québec.

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française d'Amérique.

Au service de l'agriculteur québécois depuis plus d'un demi-siècle. Publié le jeudi de chaque semaine.

GRANDES Cultures

Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de:

La Terre de chez nous
(abonnements)
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

je désire m'abonner à *La Terre de chez nous* pour:
Québec 1 an: 39,11\$ ○ 2 ans: 67,30\$ ○ 3 ans: 93,17\$ ○ Taxes incluses

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ APP. _____

VILLE _____ PROVINCE _____

CODE POSTAL _____ TÉL.: () _____

Ci-joint la somme de: _____ \$

No TPS: R 1218 5132 3

TVQ:1006 1126 05

Signature _____

Comme avec tout herbicide, suivre attentivement les instructions sur l'étiquette. Ultimax™ est une marque déposée de E.I. du Pont de Nemours and Company, dont DuPont Canada est un sous-produit. Ultimax™ est une marque déposée de E.I. du Pont de Nemours and Company, dont DuPont Canada est un sous-produit. Ultimax™ est une marque déposée de E.I. du Pont de Nemours and Company, dont DuPont Canada est un sous-produit. Ultimax™ est une marque déposée de E.I. du Pont de Nemours and Company, dont DuPont Canada est un sous-produit.

LES MAUVAISES HERBES
NE ME DÉRANGENT PAS
...À CONDITION QU'ELLES
SOIENT MORTES.



- Élimination maximale des graminées annuelles nuisibles, du chiendent et des mauvaises herbes à feuilles larges.
- Durée d'action de 4 à 6 semaines.
- Un seul passage.
- Longue période d'application : de la 1^{re} à la 6^e feuille du maïs.
- Pas besoin de pluie pour s'activer.
- Ultimax est l'herbicide n° 1 utilisé au Québec.

Des questions? Appelez-nous au 1 800 667-3925, visitez notre site Internet à www.dupont.ca/ug ou adressez-vous à votre détaillant.





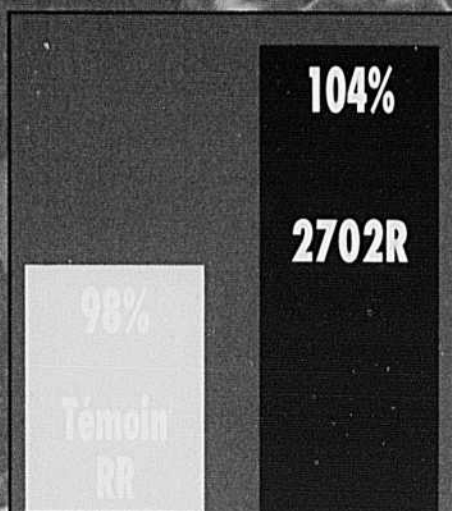
Soya

Elite

NOUVELLE GÉNÉRATION 2702R

**Roundup
Ready**
SOYA

Indice de rendement



Source : Recommandations 2000, Ontario,
2500-2800 utm 1997-1999.

Témoin RR : DK800-99, 2601R, 2701R, RR ROBUST



PARTENAIRE
pour l'avenir

® Marque déposée de Monsanto